

Rapport du jury

Concours de recrutement de professeurs des écoles

Concours externe et troisième concours

Session 2006

Le concours de recrutement des professeurs des écoles est une épreuve difficile qui, nous le constatons chaque année, exige des candidats (qui proviennent d'horizons très divers) une préparation rigoureuse et une mobilisation personnelle importante. Même si certains profils de candidats semblent faciliter la réussite finale (voir pages "statistiques"), il convient de noter que sont admis des candidats âgés de 21 ans à 43 ans et dont les origines sont très diverses pour ce qui concerne leur parcours de formation antérieure, voire leur expérience professionnelle.

Le métier de professeur des écoles suscite toujours un vif intérêt chez les étudiants de notre académie et il faut s'en féliciter (**2183 candidats inscrits au total pour 247 postes offerts**). On s'étonne néanmoins du nombre important de candidats qui, le jour des épreuves, sont absents (970 au total soit : 44,43 %).

Le CRPE représente une série d'épreuves difficiles, tant sur le plan des connaissances que sur celui de la capacité demandée à chaque candidat de se projeter dans ce métier très exigeant.

Le rapport qui suit a été rédigé par les membres du jury académique, responsables de chacune des épreuves, aidés des membres de leur commission. Il a naturellement vocation à aider les futurs candidats aux sessions prochaines. Il va jusqu'au cœur des épreuves avec, nous le souhaitons, toute la précision nécessaire à une préparation intelligente et adaptée du concours. Outre les savoirs, c'est aussi la capacité de transférer ceux-ci ou de les transposer dans la classe qui est demandée à chaque candidat (épreuves écrites comme épreuves orales).

Ce rapport intègre la nouvelle forme des épreuves modifiées en 2006 et la difficulté de certaines qui nécessiteront une préparation particulière (cf. histoire et géographie, sciences expérimentales et technologie) ou encore l'épreuve orale d'entretien (épreuve d'admission) qui pour la première fois en 2006 intègre un domaine spécifique au choix du candidat (musique, arts visuels ou littérature de jeunesse).

L'attention des candidats est également attirée sur la présence **d'une épreuve obligatoire en langue vivante étrangère**. Il est rappelé qu'une langue vivante étrangère est intégrée dans les programmes du cycle 3 de l'école élémentaire et que son enseignement s'impose à chaque maître du 1^{er} degré.

De manière générale, il convient de retenir que :
Prendre part au concours, c'est s'engager sur la base d'une forte motivation et d'un réel projet professionnel. Chaque épreuve est conçue pour déceler et mesurer l'intérêt que porte le candidat à l'éducation des enfants ainsi qu'aux missions de l'école et du système éducatif en général.

Le métier de professeur des écoles va exiger de l'enseignant recruté une réelle **polyvalence**. La nature et le contenu de chaque épreuve marquent fortement cette spécificité.

Chaque candidat, s'il s'y est bien préparé, peut prétendre à la réussite. Il doit avoir en permanence, le souci d'élargir sa formation et sa "culture" d'origine afin de resituer chaque matière enseignée à l'école dans une perspective d'acquisition de compétences globales (cf. **Socle commun de connaissances et de compétences** – sept. 2006). Ceci nécessite une bonne connaissance des objectifs et des programmes de l'école primaire. Aucune discipline ne saurait être négligée par le futur professeur des écoles. Des savoirs et compétences minimales sont exigés dans chacune d'entre elles.

Le jury accorde beaucoup de place à la **rigueur de la pensée, à la clarté des exposés, à la précision des termes** ou encore à **l'ouverture d'esprit**.

Deux concours ont été organisés dans l'académie de Dijon en 2006. (concours externe et 3^{ème} concours). Les épreuves de ces deux concours sont néanmoins évaluées par les mêmes correcteurs afin de juger les candidats avec un maximum d'objectivité.

La double correction est de règle dans les épreuves écrites (un correcteur appartenant à l'enseignement du 1^{er} degré, et un deuxième relevant du second degré).

Le jury a relevé en 2006 un bon (voire très bon) niveau général chez les candidats. Ceux qui ont été admis obtiennent tous un score moyen largement supérieur à 10/20. (> 12,5 au concours externe).

La session de 2006 a été, selon l'ensemble des membres du jury, à la hauteur des attentes de l'institution.

Nous souhaitons aux candidats de la session de 2007 de poursuivre dans cette voie. Ils n'en seront que plus motivés et mieux armés pour entrer dans ce beau métier de professeur des écoles.

Octobre 2006
Le Président du Jury
Jean-Michel HIBON
Directeur des Services Départementaux
de l'Education Nationale de l'YONNE.

INTRODUCTION

A.1. rappel du cadre juridique

- Décret n° 90.680 du 1^{er} août 1990 modifié
- Arrêté du 4 juin 1991 modifié relatif aux titres, diplômes ou qualifications admis en équivalence de la licence pour l'inscription au concours externe de recrutement de professeurs des écoles
- Arrêté du 10 mai 2005 modifié fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles
- Arrêté du 29 mars 2002 relatif aux modalités d'organisation des troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles
- Note de commentaires des épreuves des concours externe et concours externe spécial, des second concours interne et second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles en date du 16 mai 2005
- Note de service du 16 mai 2005 relative aux programmes permanents des concours externe et concours externe spécial, des second concours interne et second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles

A.2. données quantitatives

	Concours externe	3 ^{ème} concours
Postes mis au concours	229	18
dont :		
Côte d'Or	62	5
Nièvre	29	3
Saône et Loire	77	5
Yonne	61	5
Candidats inscrits	2014	169
dont :		
Côte d'Or	955	73
Nièvre	220	25
Saône et Loire	582	44
Yonne	257	27
Candidats présents		
Mathématiques	1125	77
Français	1136	77
Dominante HG	607	38
Dominante Sciences	512	38

B.1. épreuves d'admissibilité

B.1.1. analyse des résultats par épreuve

Mathématiques

	Concours externe	3 ^{ème} concours
Nombre de candidats ayant composé	1125	77
Nombre de notes de 00 à 05	30	3
Nombre de notes supérieures à 05 et inférieures à 07	69	6
Nombre de notes sup. ou = à 07 et inférieures à 08	53	5
Nombre de notes sup. ou = à 08 et inférieures à 09	82	5
Nombre de notes sup. ou = à 09 et inférieures à 10	107	4
Nombre de notes sup. ou = à 10 et inférieures à 12	264	25
Nombre de notes sup. ou = à 12 et inférieures à 14	239	15
Nombre de notes sup. ou = à 14 et inférieures à 16	160	9
Nombre de notes sup. ou = à 16 et inférieures à 18	100	4
Nombre de notes supérieures à 18	21	1
moyenne	11,50	10,87

Français

	Concours externe	3 ^{ème} concours
Nombre de candidats ayant composé	1136	77
Nombre de notes de 00 à 05	160	6
Nombre de notes supérieures à 05 et inférieures à 07	132	17
Nombre de notes sup. ou = à 07 et inférieures à 08	107	10
Nombre de notes sup. ou = à 08 et inférieures à 09	123	11
Nombre de notes sup. ou = à 09 et inférieures à 10	101	11
Nombre de notes sup. ou = à 10 et inférieures à 12	225	12
Nombre de notes sup. ou = à 12 et inférieures à 14	167	7
Nombre de notes sup. ou = à 14 et inférieures à 16	85	2
Nombre de notes sup. ou = à 16 et inférieures à 18	33	1
Nombre de notes supérieures à 18	3	0
moyenne	09,21	08,53

Composante majeure (note sur 14)

	Concours externe		3 ^{ème} concours	
	Histoire-Géo	Sciences T.	Histoire-Géo	Sciences T.
Nombre de candidats ayant composé	607	512	38	38
Nombre de notes de 00 à 05	296	169	26	22
Nombre de notes supérieures à 05 et inférieures à 07	86	112	7	8
Nombre de notes sup. ou = à 07 et inférieures à 08	50	65	1	2
Nombre de notes sup. ou = à 08 et inférieures à 09	51	56	1	2
Nombre de notes sup. ou = à 09 et inférieures à 10	38	42	1	3
Nombre de notes sup. ou = à 10 et inférieures à 12	55	54	1	1
Nombre de notes sup. ou = à 12 et inférieures à 14	30	14	1	0
Nombre de notes sup. ou = à 14 et inférieures à 16	1	0	0	0
moyenne	05,74/14	06,52/14	04.30/14	04,76/14

Composante mineure (note sur 06)

	Concours externe		3 ^{ème} concours	
	Histoire-Géo	Sciences T.	Histoire-Géo	Sciences T.
Nombre de candidats ayant composé	607	512	38	38
Nombre de notes de 00 à 05	599	496	38	37
Nombre de notes supérieures à 05 et inférieures à 07	8	16	0	1
moyenne	01.96/06	01,73/06	01,51/06	01.39/06

B.1.2. analyse globale**Epreuves d'admissibilité : français + mathématiques + histoire-géographie/sciences****Concours externe :****2014 candidats inscrits****878 candidats absents****394 candidats éliminés****230 candidats non admissibles****3^{ème} concours :****169 candidats inscrits****92 candidats absents****35 candidats éliminés****11 candidats non admissibles**

	Concours externe	3 ^{ème} concours
nombre de candidats admissibles	512	31
moyennes supérieures à 18	1	0
moyennes comprises entre 17 et 18	1	0
moyennes comprises entre 16 et 17	12	2
moyennes comprises entre 15 et 16	22	0
moyennes comprises entre 14 et 15	39	1
moyennes comprises entre 13 et 14	65	1
moyennes comprises entre 12 et 13	118	4
moyennes comprises entre 11 et 12	116	6
moyennes comprises entre 10 et 11	138	9
moyennes comprises entre 9 et 10	/	8

B.2. épreuves d'admission

B.2.1. analyse des résultats par épreuve

➤ Concours externe

- Epreuve orale d'entretien Partie 1

	candidats	moyenne
	512	11,68

(9 candidats absents ; 154 notes inférieures à 10, dont 47 inférieures à 5)

- Epreuve orale d'entretien Partie 2

	candidats	moyenne
Arts visuels	118	12,44

(5 candidats absents ; 31 notes inférieures à 10, dont 9 inférieures à 5)

	candidats	moyenne
Musique	141	11,91

(1 candidat absent ; 41 notes inférieures à 10, dont 10 inférieures à 5)

	candidats	moyenne
Littérature de jeunesse	253	12,06

(3 candidats absents ; 66 notes inférieures à 10, dont 17 inférieures à 5)

- Epreuve orale **OBLIGATOIRE** de langue au choix du candidat

	candidats	moyenne
Anglais	425	10,20
Allemand	36	11,92
Italien	6	12,33
Espagnol	39	13,13
Portugais	5	17,00
Arabe littéral	1	11,00

- Epreuve orale **FACULTATIVE** de langue au choix du candidat

	candidats	moyenne
Anglais	23	11,28
Allemand	19	11,26
Italien	5	11,00
Espagnol	23	11,41
Portugais	1	19,00
Arabe littéral	0	/

- Epreuve d'éducation physique et sportive

	candidats	moyenne
	512	11,32

➤ 3^{ème} concours

- Epreuve orale d'entretien

	candidats	moyenne
	30	10,30

(1 candidat absent ; 18 notes inférieures à 10, dont 5 inférieures à 5)

- Epreuve orale de langue au choix du candidat

	candidats	moyenne
Anglais	20	06,29
Allemand	4	13,00
Espagnol	3	10,50
Italien	3	09,33
Arabe littéral	1	18,00

- Epreuve d'éducation physique et sportive

candidats	moyenne
31	11,78

B.2.2. résultats du concours

	Concours externe	3 ^{ème} concours
nombre de candidats admissibles	512	31
nombre de postes ouverts au concours	229	18
absents	7	1
éliminés (note < 5 à l'entretien)	40	5
nombre de candidats admis	232	15
moyenne du dernier admis	12,20	9,60
taille limite de la liste complémentaire		
inscrits sur la liste complémentaire	101	0

Candidats par âge

	Concours externe			3 ^{ème} concours	
	Présents	Admis LP	Inscrits LC	Présents	Admis LP
21 ans	10	5	1	/	/
22 ans	142	61	17	/	/
23 ans	140	38	17	/	/
24 ans	125	36	13	/	/
25 ans	141	24	12	/	/
26 ans	124	18	12	2	1
27 ans	81	8	7	3	1
28 ans	49	7	1	5	/
29 ans	46	4	6	6	2
30 ans	42	6	3	9	2
31 ans	40	5	1	10	1
32 ans	31	4	2	9	1
33 ans	34	3	3	3	/
34 ans	26	5	1	7	1
35 ans	23	2	1	4	2
36 ans	20	3	2	4	/
37 ans	7	/	/	3	/
38 ans	10	1	/	1	/
39 ans	7	1	1	1	1
40 ans	7	/	/	1	/
41 ans	8	/	/	/	/
42 ans	6	/	/	1	1
43 ans	4	1	1	3	1
44 ans	4	/	/	2	/
45 ans	4	/	/	2	1
46 ans	2	/	/	/	/
47 ans	1	/	/	/	/
48 ans	1	/	/	/	/
50 ans	1	/	/	1	/
TOTAL	1136	232	101	77	15

Candidats ayant effectué une 1^{ère} année IUFM

Concours externe			3 ^{ème} concours	
Présents	Admis LP	Inscrits LC	Présents	Admis LP
352	156	50	2	1

Candidats par diplôme

	Concours externe		
	Présents	Admis LP	Inscrits LC
Diplôme post-secondaire 5 ans ou +	29	6	2
Ingénieur	8	5	1
DNBA	1	/	/
Grande école	7	3	1
Dispense 3 enfants	50	3	1
Licence	822	177	77
Maîtrise	197	36	17
Homologué niveau I/II	9	/	2
Diplôme post-secondaire 3 ans	13	2	/
TOTAL	1136	232	101

Rapport sur l'épreuve de français

Concours externe – 3^{ème} concours

Le nouveau CRPE – FRANÇAIS, épreuve écrite d'admissibilité

La notation de l'épreuve se décompose en fonction des 3 types de questions prévues par l'arrêté du 10 mai 2005.

Question 1 : **épreuve de synthèse sur 8 points.**

Barème retenu :

3 points pour le respect des critères formels de l'exercice de synthèse,

5 points pour le contenu, l'exploitation des textes et documents et les réponses construites à partir de la question inductrice.

Question 2 : **question de grammaire sur 4 points**

Première question : 1 point (identification des compléments)

Deuxième question : 3 points (construction de phrases à partir d'un verbe choisi et catégorisation des constructions du verbe)

Question 3 : **question complémentaire sur 8 points**, mise en situation d'enseignement d'une ou plusieurs notions abordées dans le dossier

Première question : 3 points (identification des problèmes grammaticaux soulevés dans le document A)

Deuxième question : 5 points (prolongements pédagogiques à partir du document B pour distinguer les différents types de compléments)

* Conformément aux modalités fixées par l'arrêté du 10 mai 2005 et la note de cadrage de l'épreuve de français, il a été tenu compte, à hauteur de **trois points maximum**, de la **qualité orthographique de la production des candidats**.

La note individuelle sur 20 correspond ainsi à la somme des notes obtenues aux trois questions, minorée du retrait opéré pour les difficultés constatées dans la maîtrise de l'orthographe de la langue française.

Les résultats

Pour obtenir une notation cohérente entre les groupes de correcteurs, les critères d'application du barème ont été élaborés à partir du corrigé détaillé et intégrés dans une grille commune de notation.

27 doublettes de correcteurs étaient convoquées pour les 1136 copies du CERPE ; 2 doublettes de correcteurs pour les 77 copies du 3^{ème} concours. Chaque doublette avait en moyenne 42 copies à corriger (de 39 à 47 copies).

On relève deux copies blanches au sein du concours externe.

	Nombre de candidats	Absents		Nombre de copies corrigées	Notes éliminatoires	
3 ^{ème} Concours	169	92	54,4%	77	6	7,8%
Conc. Externe	2014	878	43,6%	1136	158	13,9%
Total CRPE	2183	970	44,4%	1213	164	13,5%

D'autre part, un suivi régulier de la notation a été réalisé par groupe de correcteurs (moyenne, écart-type, graphique de distribution des notes et pourcentage de notes éliminatoires). Ce qui donne lieu à des écarts de notation limités entre les groupes de correcteurs, tant pour la moyenne qu'en écart-type.

- La moyenne générale du **concours externe** s'établit à **9,22 pour les 1136 copies** réparties sur les 29 commissions de correcteurs ; elle est légèrement supérieure à celle de la session 2005 (8,64) et reste proche de celle des sessions antérieures (9,64 en 2004 - 9,33 en 2003).

L'écart type est de 3,61 ; il reflète une distribution satisfaisante des notes sur une échelle allant de 0,5 sur 20 à 19 sur 20.

- La moyenne des copies du 3^{ème} concours s'établit à 8,50 ; l'écart type est de 2,73 sur une échelle allant de 1,5 à 16 sur 20.

Le nombre de notes éliminatoires portées pour le concours externe s'élève à 158, dont 2 copies blanches ; soit 13,4 %. Ce taux est similaire à ceux des sessions antérieures à 2005.

Bilan de l'épreuve de français pour le concours externe et le 3^{ème} concours :

Nombre de Copies		1213		
Moyenne des copies	9,18		Nb de Notes supérieures à la note moyenne	606
<i>Ecart type</i>	3,61			50,0%
Nombre de notes éliminatoires	164			
% de notes éliminatoires	13,5%		NB Notes >=12	298
Copies blanches	2		% de Notes >=12	24,6%
Echelle de notation				
note mini	0,5		NB Notes <8	430
NOTE MAXI	19		% de Notes <8	35,4%
Note médiane	9,25		>=8 et <12	485
				40,0%

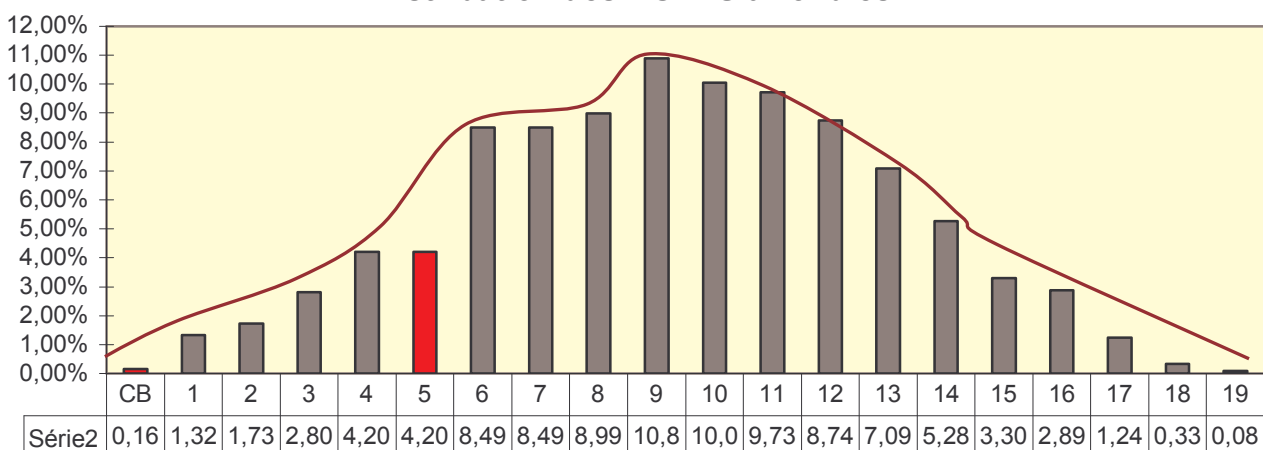
Graphique de la distribution des 1213 notes.

En ordonnée, échelle de fréquence de notes

En abscisse, échelle des notes arrondies au point entier et taux en % pour chaque note attribuée.

(NB. la case « 5 » correspond en fait au cumul des notes 4,5 et 4,75. La case « 10 » cumule la note 10 mais aussi les notes 9,5 ; 9,75 et 10,25. La case CB correspond au nombre de copies blanches.)

Distribution des NOTES arrondies



Les différentes questions

Les scores de réussite (en pourcentages) obtenus par les candidats aux deux concours montrent une prestation sensiblement différente selon les composantes de l'épreuve.

La question de synthèse est l'exercice le mieux maîtrisé par la majorité des candidats ; le question de grammaire révèle davantage de difficultés dans la maîtrise des connaissances relatives au thème. La question complémentaire se montre la plus discriminante, mais elle n'est pas toujours traitée dans les copies.

MOYENNE					ECART-TYPE				
Concours	externe	3 ^{ème} concours	CRPE	% réussite	Concours	externe	3 ^{ème} concours	CRPE	% écart
Moyenne – Synthèse (sur 8)	4,41	4,60	4,43	55,3%	Ecart type – Synthèse (sur 8)	1,80	1,28	1,78	22,2%
Moyenne – Grammaire (sur 4)	1,63	1,27	1,61	40,1%	Ecart type – Grammaire (sur 4)	0,82	0,75	0,83	20,6%
Moyenne – Q. Complém. (sur 8)	3,45	2,80	3,41	42,7%	Ecart type – Q. Complém. (sur 8)	1,92	1,63	1,91	23,9%
Moyenne – Total sur 20	9,22	8,50	9,18		Ecart type – Total sur 20	3,66	2,73	3,61	

La qualité de l'orthographe

Aucun retrait de points n'a été pratiqué pour 72% des copies (873 copies).

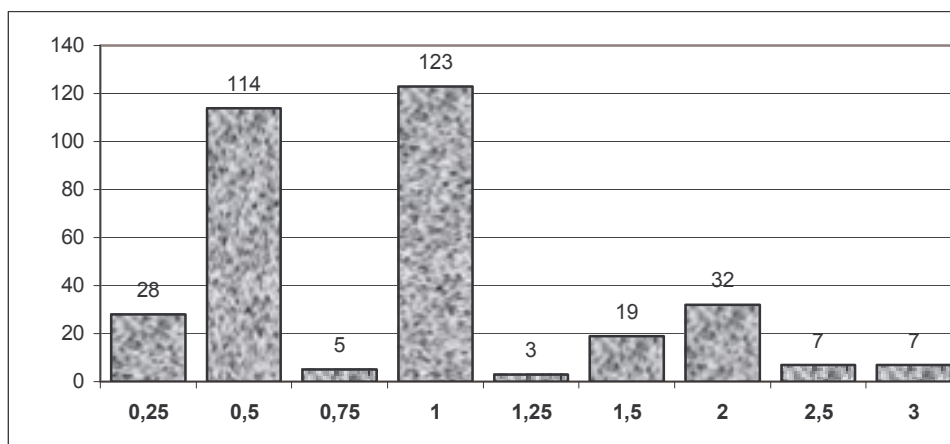
TOTAL	325,5 points retirés sur 338 copies, soit en moyenne 0,96 par copie
3 ^{ème} concours	13 copies avec retraits de points sur 77 (17% des copies)
Concours Externe	325 copies avec retraits de points sur 1136 (28,6% des copies)

Pour les 338 copies (28%) affectées par un retrait de points, la répartition des points retirés est la suivante :

Points retirés	0,25	0,5	0,75	1	1,25	1,5	2	2,5	3
Nombre de copies	28	114	5	123	3	19	32	7	7

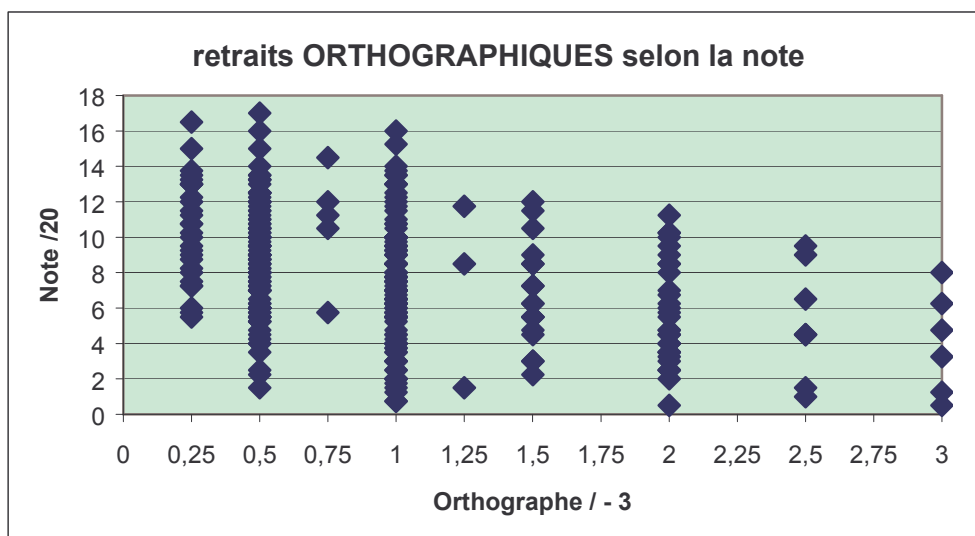
Ce qui se traduit par le graphique suivant, montrant que l'essentiel des retraits s'est effectué à hauteur de 0,5 points et 1 point sur les 3 points qui pouvaient être utilisés.

Nombre de copies (338) affectées par un retrait de points pour leur qualité orthographique



On observe par ailleurs que le retrait de points, diversement appliqué par les doublettes de correcteurs (de 0 point à 25,5 points), affecte autant les « bonnes » copies que les copies plus faibles dans leurs contenus qui sont toutefois assorties des points plus fortement pénalisants.

Les erreurs les plus fréquemment relevées portent majoritairement sur la réalisation des accords morphosyntaxiques (sujet / verbe et nom / adjectifs) souvent en supplément de lacunes dans le domaine de l'orthographe lexicale.



A noter que **pour 22 candidats** du concours externe, l'application d'un retrait de points en orthographe a conduit à une **note éliminatoire** inférieure à 5.

Remarques et conseils aux candidats (Concours Externe et 3ème concours)

Question 1 : synthèse

L'épreuve distingue nettement deux types de candidats :

- ceux qui ont été visiblement formés sur la maîtrise des critères formels, plutôt bien respectés dans l'ensemble mais dont le poids reste limité à 3 points sur les 8 que compte l'exercice,
- et ceux qui confondent encore dissertation ou commentaire et exercice de synthèse.

Même si l'on relève toujours de nombreuses paraphrases dans le développement, les textes ont semblé bien compris ; le barème de points plus fort sur le contenu sert ainsi les candidats capables de réflexion. Les examinateurs expriment ici l'impression d'un meilleur niveau que les années précédentes sur cette épreuve spécifique. Les copies issues du 3^{ème} concours ont obtenu des notes satisfaisantes même si l'analyse des textes est restée le plus souvent superficielle. Les notes les plus faibles sont par contre le résultat d'une méconnaissance assez marquée de ce type d'exercice.

D'autre part, le fait de ne plus attendre de problématique à identifier contribue à rendre les copies plus « floues » dans leur organisation, augmentant du même coup le phénomène de paraphrase dans les rédactions peu affirmées.

Les oppositions et rapprochements des textes ne pas assez systématiques dans le développement.

Peu de candidats ont réellement pris appui sur l'ensemble du dossier (textes et documents) comme le recommandait la question inductrice, négligeant en particulier l'intégration du manuel (document B) dans l'analyse.

- *Il est par conséquent important que les candidats à ce concours d'une part se préparent plus sérieusement à l'exercice de la synthèse et d'autre part, approfondissent l'analyse des textes. Ce sera un pas non négligeable vers l'obtention d'une note non éliminatoire.*

Question 2 : GRAMMAIRE

Cette question est statistiquement plus souvent évitée que la question complémentaire (question 3) dans les copies incomplètes.

1) Identifier les compléments de verbe et préciser leur nature :

Le point attribué à cette question fut un score de réussite difficile à obtenir pour une majorité de candidats.

Les réponses souvent parcellaires révèlent des notions qui « reviennent de loin » dans la mémoire de certains candidats lesquels meublent avec des termes souvent mal usités (complément essentiel) ou des pseudo connaissances plaquées en catalogue en laissant alors les correcteurs faire le tri. Le nombre d'erreurs ou d'incongruités l'emporte souvent sur le nombre d'items correctement exposés. Plusieurs erreurs ou confusions graves ont été relevées et également des incompréhensions de la consigne ou de la tâche attendue (analyse des syntagmes en « déterminant + nom »).

2) Proposer plusieurs phrases illustrant le changement du verbe selon sa construction

La **construction du verbe** est visiblement une notion mal maîtrisée par bon nombre de candidats qui ont tendance à privilégier les explications relatives au sens sans entrer dans les types de construction [transitive, intransitive, pronominale, avec complément(s) prépositionnel(s)].

L'absence de maîtrise des notions évoquées a entraîné des choix stratégiques discutables dans l'organisation : donner des exemples pour chacun des verbes ou bien choisir un type de construction et l'illustrer par chaque verbe proposé (la nuance de sens n'apparaît alors pas) ou encore effectuer simplement des transformations de phrases (active / passive) avec appui sur plusieurs verbes proposés.

Toutes formes de réponses qui s'éloignent de la consigne de travail laquelle devait porter sur UN seul verbe.

Les prestations à cette question sont jugées comme extrêmement décevantes pour ce niveau de concours d'enseignement.

Pour les candidats du 3^{ème} concours, si la première partie de la question de grammaire fut globalement réussie, la seconde ne fut pas comprise par la plupart des candidats. Trop de copies sont incomplètes.

➤ *Les consignes doivent faire l'objet d'une analyse précise de la part des candidats.*

Question 3 COMPLEMENTAIRE

Même si elle n'est pas toujours traitée, elle se révèle comme la partie la plus discriminante de l'épreuve avec 24% d'écart type. Les réponses se séparent assez nettement entre des analyses pertinentes et des copies limitées à de la description des outils proposés.

1. Analyse des problèmes grammaticaux soulevés au cours des échanges

Les réponses se limitent trop souvent à une paraphrase du document A, liée sans doute à un manque de recul sur les situations évoquées ou une incompréhension des attendus. C'est en effet quelquefois l'expression orale retranscrite des élèves qui est l'objet de critiques de la part des candidats et non les enjeux linguistiques évoqués par leurs propos.

Les problèmes grammaticaux auraient dû être resitués dans une activité d'observation réfléchie du fonctionnement de la langue. L'objectif essentiel porte sur les opérations intellectuelles ou les manipulations qui vont permettre de distinguer les compléments d'objet (direct et indirect) des compléments circonstanciels.

Cinq notions pouvaient être repérées au travers des échanges relatés dans le document :

la construction grammaticale du verbe (en lien avec la question de grammaire) / le sens donné à l'énoncé / le déplacement des compléments / la suppression des compléments / la transformation passive.

A noter que la transformation par pronominalisation était pertinente bien que non évoquée dans les échanges au sein de la classe.

2. Propositions de démarches et de prolongements, avec appui sur le document B

Pour les candidats du concours externe, cette partie de la question complémentaire est nettement mieux appréhendée que la précédente, reflet possible de l'effet positif d'une première année de formation (PE1) effectuée avant le concours. Les compétences liées à la dimension professionnelle semblent mieux dominées que les connaissances linguistiques personnelles à mobiliser. Mais certains candidats omettent de s'appuyer sur le document B qui doit pourtant composer le levier de l'analyse, se contentant d'exposer des idées souvent « généreuses » mais pas toujours opérationnelles. En particulier, l'insuffisance manifeste du corpus textuel proposé par le manuel est trop peu mentionnée alors que cela devrait constituer un pilier de la démarche d'observation réfléchie de la langue.

Démarches possibles attendues dans les réponses : enrichir le corpus, faire observer et dialoguer, effectuer une synthèse et systématiser, aménager des manipulations linguistiques (déplacements, suppressions, enrichissements), travailler en production écrite.

La validité de la question « quoi ? » ou « qui ? », souvent citée comme moyen d'identification du COD, doit être relativisée et repositionnée dans la progressivité des acquisitions des élèves de cycle 3 eu égard aux risques de systématisation et de confusion avec l'attribut du sujet.

Pour les candidats du 3^{ème} concours, cette question est souvent inachevée ou inaboutie. On relève peu d'ancrage dans la réalité d'une classe et des difficultés à se détacher des documents en produisant une description ou des commentaires de ce qui est déjà proposé. Les réponses ont manqué de précision et de réflexion, sans apporter les compléments indispensables à la construction de la notion.

Les responsables de l'épreuve,

Pour le concours externe,
Jacques DESVIGNES, Inspecteur de l'Education nationale à CHENOVE (21).

Pour le 3^{ème} concours,
Jean-Pierre Niant, Inspecteur de l'Education nationale à Dijon SUD (21)

Rapport sur l'épreuve de mathématiques

Concours externe – 3^{ème} concours

A. Le sujet, le barème et les remarques :

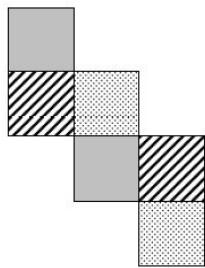
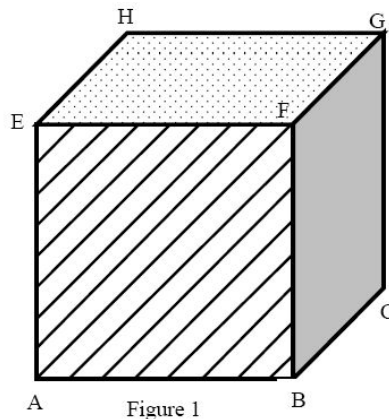
Le premier exercice invitait les candidats à la fois à utiliser des connaissances en géométrie, et à faire preuve d'esprit d'analyse.

EXERCICE 1 (4 points)

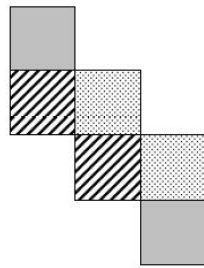
La figure 1 ci-contre représente un cube en bois ABCDHEFG dont les faces opposées sont décorées avec le même motif : hachures, points ou uni.

Le volume de ce cube est 216 cm^3 .

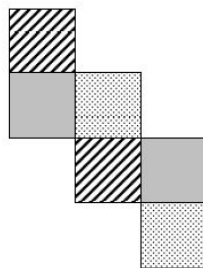
- 1) Nommer chaque face cachée de ce cube et indiquer son motif.
- 2) Parmi les patrons suivants quels sont ceux qui correspondent au cube ABCDHEFG ? Justifier la réponse.



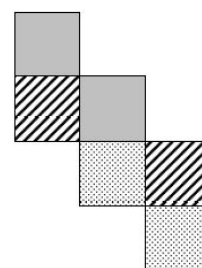
Patron n°1



Patron n°2



Patron n°3



Patron n°4

- 3) Le cube ABCDHEFG est scié en petits cubes identiques dont les arêtes sont 3 fois plus petites que celles du cube ABCDHEFG (cf. figure 2).

- a. Combien de petits cubes obtient-on ?
- b. Déterminer le volume d'un petit cube.
- c. En déduire la longueur des arêtes d'un petit cube et du grand cube ABCDHEFG.

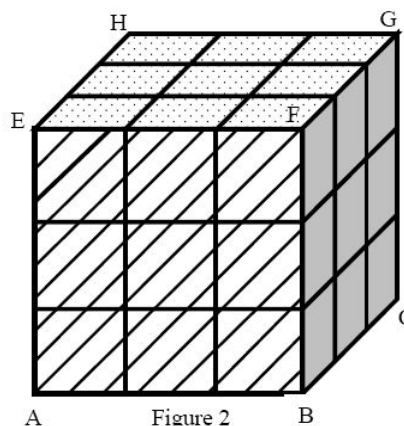


Figure 2

- d. Ces petits cubes n'ont pas tous le même nombre de faces décorées. Reproduire et compléter le tableau suivant qui compte les cubes ayant le même nombre de faces décorées.

Nombre de faces décorées	0	1	2	3	4	5	6
Nombre de petits cubes							

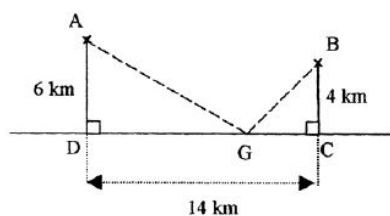
- e. Quel est le nombre total de petites faces décorées ?
- 4) Par assemblage et collage, on reconstitue le gros cube initial auquel on retire un petit cube à chacun de ses 8 sommets ; on obtient ainsi un nouveau solide.
- Calculer le volume de ce solide.
 - Calculer son aire.

L'exercice 2 mettait en jeu quelques notions de géométrie et en particulier la connaissance des théorèmes de Thalès et Pythagore, ainsi que de la notion d'échelle.

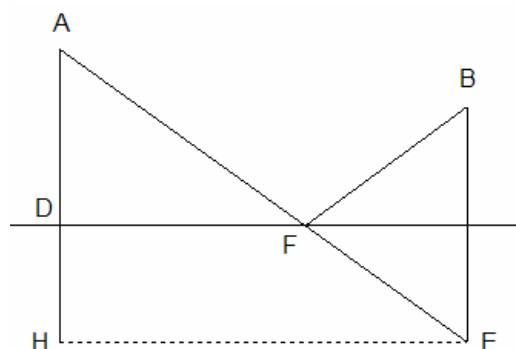
EXERCICE 2 (4 points)

Deux villes A et B se situent du même côté d'une voie ferrée rectiligne (CD), comme l'indique le schéma ci-dessous.

On cherche où construire une gare G pour que le trajet de la ville A à la ville B en passant par la gare G soit le plus court possible.



- Représenter les points A, B, C et D sur une figure pour laquelle 1cm correspond à 1km. Quelle est l'échelle de cette représentation ? Justifier la réponse.
- Construire le point E symétrique du point B par rapport à la droite (CD).
- On appelle F le point d'intersection des droites (AE) et (CD). Soit M un point quelconque du segment [DC] distinct du point F. Démontrer que $AM + MB > AF + FB$.
- En déduire l'endroit où l'on doit construire la gare G.
- Démontrer que : $FD = \frac{3}{2}FC$.
- En déduire que $FC = 5,6$ km.
- Calculer, au mètre près, la longueur du trajet de la ville A à la ville B en passant par la gare G.



La question complémentaire porte sur une activité de construction géométrique visant à la construction de la notion de distance d'un point à une droite.

Question complémentaire : Étude des documents 1 et 2 de l'annexe 1 (5 points)

- 1) On considère d'abord le document 1.
 - a. Décrire deux procédures possibles des élèves en réponse à la question 1.
 - b. Quelle propriété le maître souhaite-t-il faire émerger en proposant cette situation ? Citer une difficulté qui peut faire obstacle à l'émergence de cette propriété ?
 - c. Pourquoi la consigne préalable aux questions 2, 3 et 4 précise-t-elle que la droite tracée ne doit pas être parallèle aux bords de la feuille ?
 - d. En prolongement de la question 4 du document 1, indiquer quel est l'ensemble constitué par tous les points situés à 7 cm de la droite ?
- 2) On considère maintenant le document 2 (copie d'écran).

Pour procéder à une synthèse de l'activité précédente, l'enseignant décide de projeter sur tableau blanc une figure réalisée avec un logiciel de géométrie dynamique. Le point P peut alors être déplacé sur la droite, et la distance AP s'afficher, comme sur la copie d'écran. Le point A et la droite peuvent également être déplacés.

Quel avantage peut apporter ce support, pour la connaissance visée, par rapport au dessin sur feuille des élèves ?

Document 1 : Extrait d'un manuel de cycle 3 (*Cap Maths*, éd. Hatier, 2004.)

1) Place, sur la droite, le point qui est le plus proche du point A (le dessin ci-contre est une réduction d'une fiche format A4 fournie aux élèves) :

Pour les questions 2, 3 et 4, utilise à chaque fois une feuille de papier uni et trace une droite. La droite que tu traces ne doit pas être parallèle aux bords de la feuille.

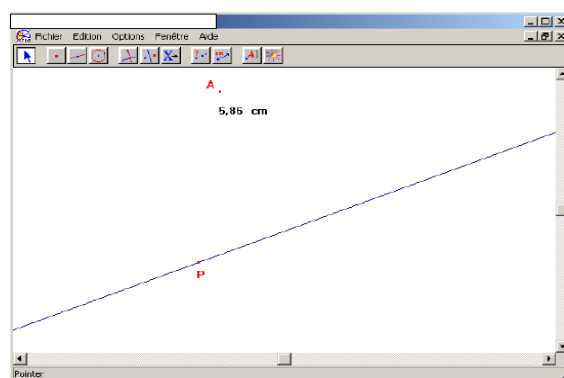
A

2) Avec ton équipe, propose une méthode qui permet de placer, du premier coup, un point qui est exactement à 7 cm de la droite.

3) Place un point en dehors de la droite, nomme-le A.
Comment faire pour déterminer rapidement le point de la droite qui est le plus proche du point A ?

4) Place rapidement et avec précision 24 points à 7 cm de la droite.

Document 2 : Copie d'écran (logiciel de géométrie dynamique)



L'exercice 3 propose une situation de jeu induisant un problème lié à la numération.

EXERCICE 3 (4 points)

- 1) On dispose de jetons bleus et de jetons rouges. Les jetons bleus ont pour valeur 3 points tandis que les jetons rouges ont pour valeur 7 points.
 - a. Pierre n'a que des jetons bleus et Jean n'a que des jetons rouges. Pierre doit donner 34 points à Jean. Comment Pierre et Jean peuvent-ils procéder ? Donner une solution.
 - b. Paul dit qu'il a 29 jetons qui représentent une valeur totale de 94 points. Que penser de l'affirmation de Paul ? Justifier la réponse.
 - c. Céline possède des jetons bleus et des jetons rouges pour une valeur totale de 34 points. Combien de jetons de chaque couleur possède-t-elle ? Trouver toutes les solutions.
- 2) Quel nombre maximum de rectangles de 3 cm de large et 7 cm de long peut-on effectivement obtenir en découpant une plaque rectangulaire de dimensions 21 cm et 34 cm ? Justifier la réponse.
On pourra utiliser le résultat de la question 1) c.

La question complémentaire suivante porte sur trois problèmes d'une fiche extraite d'un manuel (Cap Maths édition Hatier 2004) traitant de situations d'aires analogues au 2 de l'exercice précédent.

Question complémentaire (3 points)

Observer les trois problèmes présentés dans l'annexe 2.

- 1) Dans quel cycle de l'école primaire ces problèmes pourraient-ils être traités ? Justifier la réponse.
- 2) Proposer deux erreurs différentes de procédure que pourraient commettre des élèves dans le problème n° 1.
- 3) Indiquer les principales étapes de la procédure que pourrait adopter un élève pour résoudre le problème n° 2.
- 4) Quelles connaissances supplémentaires par rapport aux deux problèmes précédents, la résolution du problème n° 3 suppose-t-elle ?

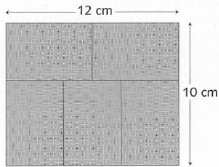
ANNEXE 2 :

Extrait d'un manuel de la collection *Cap maths* éd. Hatier, 2004

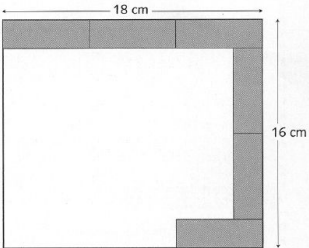
Les étiquettes mentionnées ci-dessous ne sont pas reproduites en couleur. Cela n'a aucune incidence dans le traitement des questions posées.

Quelles sont les mesures des étiquettes ?

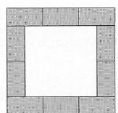
❶ Les étiquettes oranges qui constituent ce rectangle sont toutes identiques. Le dessin n'est pas en vraie grandeur. Trouve la longueur et la largeur de chaque étiquette.



❷ Les étiquettes bleues déjà placées sur ce rectangle sont toutes identiques. Le dessin n'est pas en vraie grandeur. Trouve la longueur et la largeur de chaque étiquette.



❸ Ces étiquettes roses, toutes identiques, sont disposées à l'intérieur d'un carré. Le périmètre de ce carré mesure 96 cm. Le dessin n'est pas en vraie grandeur.



- a. Trouve la longueur et la largeur de chaque étiquette.
- b. Trouve le périmètre du carré blanc.

B. La correction :

L'ensemble des commissions (binômes) de correcteurs a corrigé 1202 copies (externe et 3^{ème} concours).

L'épreuve a été jugée dans sa nouvelle forme plus facile à corriger que lors des sessions antérieures : suppression du volet didactique pour insérer les questions didactiques dans le cœur du sujet, questions plus fermées ne permettant pas aux candidats de diverger et de « replacer » leurs notions de didactiques à plus ou moins bon escient.

Une copie blanche a été relevée, mais le sujet a permis en général aux candidats d'obtenir assez de points pour passer le cap de la note éliminatoire : 33 éliminés alors qu'en 2005 il y en avait 71.

Les éléments chiffrés sont les suivants :

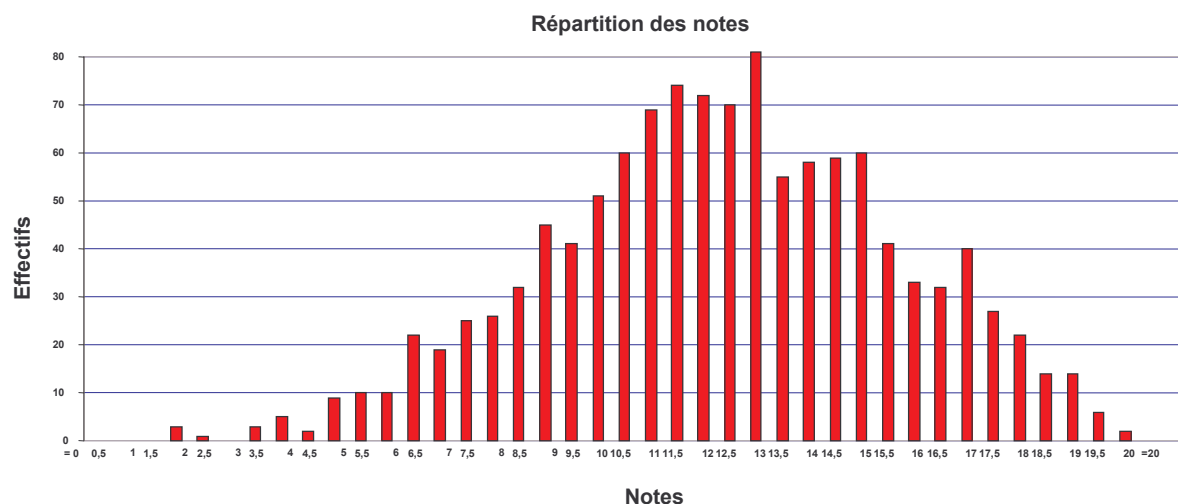
1. Répartition des notes (ensemble) :

Nombre de 0	0	0
Notes inférieures à	Cumul Nombre	Par tranche
<0,5	0	0
<1	0	0
<1,5	3	3
<2	4	1
<2,5	4	0
<3	7	3
<3,5	12	5
<4	14	2
<4,5	23	9
<5	33	10
<5,5	43	10
<6	65	22
<6,5	84	19
<7	109	25
<7,5	135	26
<8	167	32
<8,5	212	45
<9	253	41
<9,5	304	51
<10	364	60

Notes inférieures à	Cumul Nombre	Par tranche
<10,5	433	69
<11	507	74
<11,5	579	72
<12	649	70
<12,5	730	81
<13	785	55
<13,5	843	58
<14	902	59
<14,5	962	60
<15	1003	41
<15,5	1036	33
<16	1068	32
<16,5	1108	40
<17	1135	27
<17,5	1157	22
<18	1171	14
<18,5	1185	14
<19	1191	6
<19,5	1193	2
<20	1193	0
20	0	0

Première remarque : une répartition assez harmonieuse, avec un nombre relativement élevé de notes situées dans l'intervalle 16/19, correspondant aux candidats qui ont très bien réussi cette épreuve (plutôt les « matheux »). Néanmoins, avec un écart de 4,75 points entre le quartile 1 et le 3, soit 50% des candidats, nous avons un étalement des notes tout à fait satisfaisant.

2. Graphique (concours externe et 3^{ème} concours) :

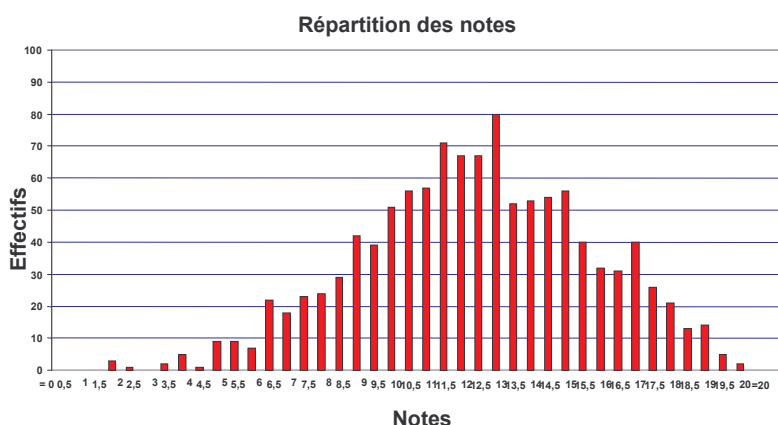


3. Répartition des notes (Externe) :

Nombre de 0	0	0
Notes inférieures à	Cumul Nombre	Par tranche
<0,5	0	0
<1	0	0
<1,5	3	3
<2	4	1
<2,5	4	0
<3	6	2
<3,5	11	5
<4	12	1
<4,5	21	9
<5	30	9
<5,5	37	7
<6	59	22
<6,5	77	18
<7	100	23
<7,5	124	24
<8	153	29
<8,5	195	42
<9	234	39
<9,5	285	51
<10	341	56

Notes inférieures à	Cumul Nombre	Par tranche
<10,5	398	57
<11	469	71
<11,5	536	67
<12	603	67
<12,5	683	80
<13	735	52
<13,5	788	53
<14	842	54
<14,5	898	56
<15	938	40
<15,5	970	32
<16	1001	31
<16,5	1041	40
<17	1067	26
<17,5	1088	21
<18	1101	13
<18,5	1115	14
<19	1120	5
<19,5	1122	2
<20	1122	0
20	0	0

4. Graphique :

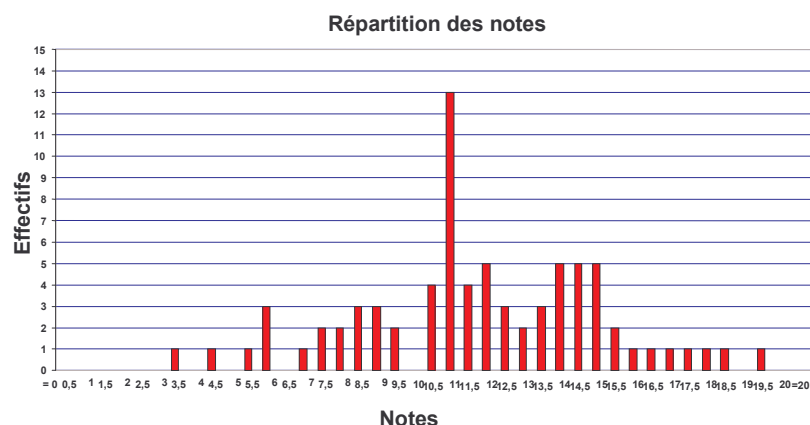


5. Répartition des notes (3^{ème} concours) :

Nombre de 0	0	0
Notes inférieures à	Cumul Nombre	Par tranche
<0,5	0	0
<1	0	0
<1,5	0	0
<2	0	0
<2,5	0	0
<3	1	1
<3,5	1	0
<4	2	1
<4,5	2	0
<5	3	1
<5,5	6	3
<6	6	0
<6,5	7	1
<7	9	2
<7,5	11	2
<8	14	3
<8,5	17	3
<9	19	2
<9,5	19	0
<10	23	4

Notes inférieures à	Cumul Nombre	Par tranche
<10,5	36	13
<11	40	4
<11,5	45	5
<12	48	3
<12,5	50	2
<13	53	3
<13,5	58	5
<14	63	5
<14,5	68	5
<15	70	2
<15,5	71	1
<16	72	1
<16,5	73	1
<17	74	1
<17,5	75	1
<18	76	1
<18,5	76	0
<19	77	1
<19,5	77	0
<20	77	0
20	0	0

6. Graphique (3^{ème} concours) :



L'observation séparée des résultats des candidats au concours externe et à celui de la troisième concours ne modifie pas les conclusions premières.

La courbe est bien sur moins lissée dans le dernier cas du fait du nombre plus faible de copies, mais nous trouvons une répartition qui comporte à nouveau un second pic se situant cette fois plus vers 13/15 que vers 16/19. Nous sommes à nouveau en présence de candidats ayant bien réussi l'épreuve, mais qui perdent par rapport à des candidats plus récemment issus de l'université quelques points sur la rigueur des raisonnements, leur explicitation, leur démonstration.

C. Remarques sur le sujet :

Ce sujet appelle en premier lieu trois remarques :

- Il est conforme dans l'esprit et la forme à ceux qui ont été mis en ligne sur le site du MEN pour aider les candidats à se préparer au concours, ce qui a permis d'optimiser au mieux ce travail de préparation.
- Bien qu'il ait permis de recueillir assez facilement des points (beaucoup moins de notes éliminatoires que dans la précédente session), il n'en demeure pas moins sélectif et permet une bonne répartition des notes, évitant ainsi un grand nombre de candidats groupés dans un intervalle de note trop court.
- Le sujet a de façon générale été bien reçu par les correcteurs, qui apprécient que la correction en soit facilitée (moins de distorsion entre commissions et d'interprétation) par rapport aux formes antérieures

La partie pédagogique qui était au demeurant assez simple (questions complémentaires) a été de façon générale assez bien traitée, mieux que dans les épreuves des sessions antérieures sans doute car elle était plus en articulation avec les exercices de mathématiques proposés.

Nous avons quand même noté comme tous les ans un certain nombre de copies au dessous de la note éliminatoire (33 notes < 5) même si ce nombre est en baisse. Il s'agit la plupart du temps de copies qui témoignent d'une méconnaissance importante au niveau mathématique : exercices peu ou mal traités, essai de « grappiller » quelques points sur diverses questions sans vision globale de l'activité en jeu. Mais il s'agit aussi en général de copies présentant également de sérieuses défaillances sur le plan didactique : concepts mal maîtrisés ou cités hors de leur contexte, citations d'auteurs ou de références sans lien direct avec les questions posées, affirmations parfois contradictoires sur un même sujet... La conjonction de ces caractéristiques entraîne en général une note éliminatoire, alors que des copies qui n'ont manifestement pas été traitées par des « matheux » ou des scientifiques, et dont les résultats sur la partie théorique ont été très faibles, mais qui présentent au moins un essai d'analyse cohérent sur le plan pédagogique des situations proposées aux élèves ont pu, sans obtenir de notes brillantes dans la discipline, échapper à la sanction de la note « éliminatoire ».

Conseils aux candidats :

D'une façon générale, il convient de rappeler qu'il s'agit **d'une épreuve à caractère professionnel**. Une bonne connaissance des mathématiques est certes nécessaire, mais pas toujours suffisante. Il faut aussi que les candidats aient engagé un **travail sur les démarches, et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des apprentissages avec les élèves (cf. questions complémentaires)**.

L'apport, l'éclairage, des stages pratiques, mais aussi une formation dans la didactique de la discipline, sont indispensables pour la réussite à cette épreuve, où la simple maîtrise de la discipline à un niveau moyen ne peut suffire.

Il importe donc aux candidats de posséder de solides connaissances didactiques, mais aussi des connaissances bien assimilées : il ne suffit pas de faire état de connaissances superficielles, d'un vocabulaire didactique qui se voudrait précis, mais qui en fait est souvent employé à mauvais escient, mais plutôt de bien connaître les concepts employés.

Une rédaction claire, étayée par un plan rigoureux, et la qualité de présentation, est également à rechercher.

Pour cela, **la bonne gestion du temps de l'épreuve** est nécessaire, lecture du sujet, attention au temps à consacrer aux différentes parties, gestion de ce temps pendant l'épreuve de façon rigoureuse, éviteront de rencontrer des secondes parties bâclées, ou seulement abordées.

Rapport sur l'épreuve d'histoire et géographie

Concours externe – 3^{ème} concours

Introduction

L'histoire et la géographie font partie, dans les nouvelles modalités d'organisation des concours de recrutement de professeurs des écoles, de la nouvelle épreuve écrite d'admissibilité avec les sciences expérimentales et la technologie. Les années précédentes l'histoire et la géographie étaient évaluées dans une épreuve d'admission, écrite, dans un premier temps, puis orale ces trois dernières années. Cette épreuve « d'histoire et géographie et de sciences expérimentales et technologie », certes nouvelle, a été particulièrement sélective puisque de nombreux candidats ont obtenu des notes éliminatoires. Le rapport a donc pour but, au-delà de fournir des statistiques et les éléments qui ont guidé la correction des épreuves de la session 2006, de donner des conseils aux candidats malheureux et aux futurs candidats.

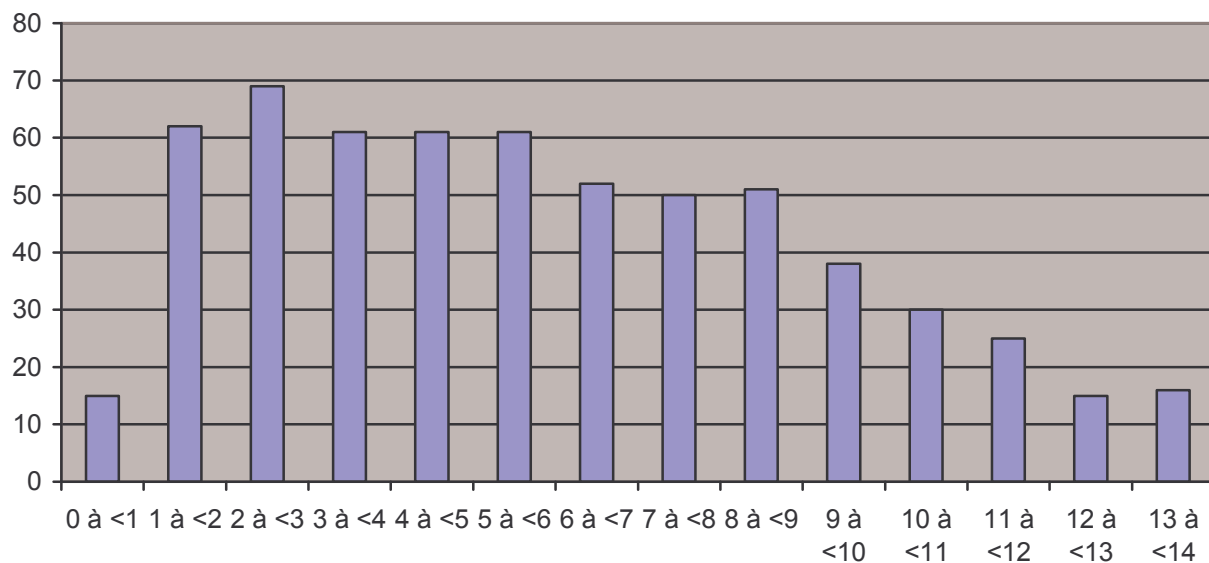
Le jury était composé de trente binômes. Chaque binôme comprenait d'une part un professeur de collège ou de lycée, certifié ou agrégé d'histoire et de géographie et d'autre part un enseignant du premier degré, conseiller pédagogique, professeur des écoles ou maître formateur. Chaque binôme a corrigé en moyenne 47 copies, à la fois des composantes majeures et mineures. Cette double correction permet d'en assurer la qualité et l'équité. Les correcteurs ont été invités à avoir une approche globale de la notation de la copie. L'objectif n'étant pas d'évaluer des spécialistes de ces disciplines, en effet « Le niveau de connaissances attendu est celui permettant d'enseigner l'histoire et la géographie dans le premier degré ».

1. Statistiques générales

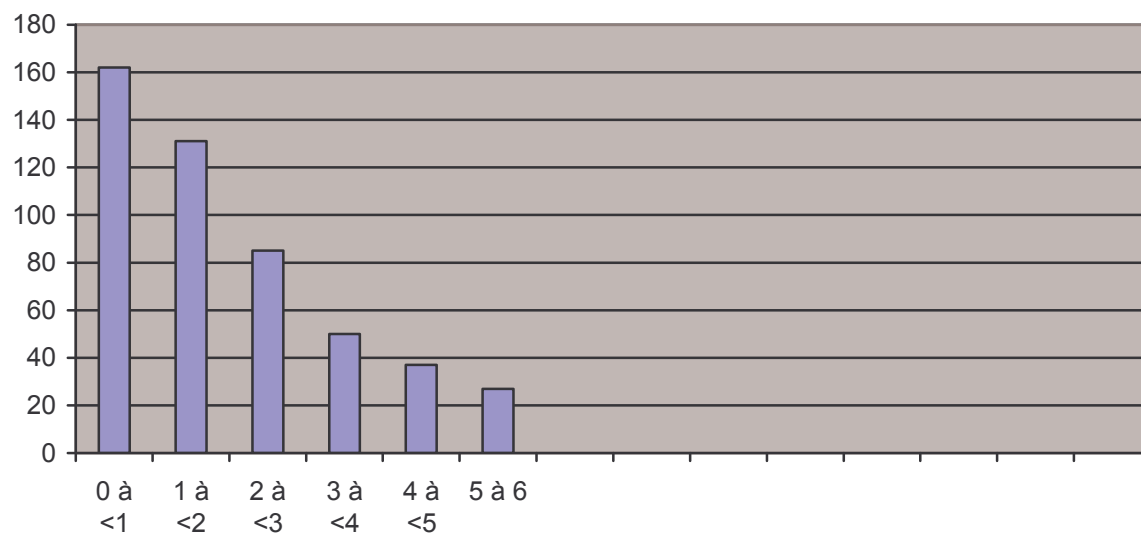
	Composante majeure histoire-géographie	Composante majeure Sciences expérimentales et technologie	Total
Candidats inscrits	1115	899	2014
	55,36%	44,64%	100%
Candidats absents	508	387	895
Candidats présents	607	512	1119
	54,24%	45,76%	100%
Candidat ayant rendu copie blanche en composante majeure	1	1	2
Candidat ayant rendu copie blanche en composante mineure	6	20	26
Candidats ayant obtenu une note éliminatoire	194	116	312
	32%	22,65%	27,88%
Moyenne de l'épreuve d'histoire et géographie et de sciences expérimentales et technologie	/	/	7,96 / 20
Moyenne de l'épreuve mineure	/	1,96 / 6	/
Moyenne de l'épreuve majeure	5,74 / 14	/	/

II. Distribution des notes dans les épreuves écrites

Distribution des notes pour la composante majeure histoire - géographie (note sur 14)



Distribution des notes pour la composante mineure (note sur 6)



III. La première partie de la composante majeure (ou partie unique de la composante mineure)

A. Rappel des textes

« La première partie de l'épreuve est destinée à évaluer les connaissances du candidat dans les domaines de l'histoire et de la géographie. Elle est formée de questions appelant des réponses concises portant sur le programme de l'épreuve. » *Arrêté du 10-5-2005 B.O. n° 21 du 26 mai 2005.*

« Cette partie de l'épreuve évaluera les connaissances académiques dans les deux champs disciplinaires. Elle comprendra deux ou trois questions. Il s'agit, pour le candidat, de faire la preuve qu'il maîtrise les principaux concepts et notions en œuvre dans le sujet. Par réponse concise à une question, il faut entendre la rédaction d'un ou deux paragraphes argumentés. Selon la nature du sujet, un croquis, un schéma ou un organigramme pourront constituer partiellement ou totalement la réponse à la question posée. Mais en aucun cas la réponse ne prendra la forme d'un mot ou d'une phrase unique, comme dans un QCM. Le niveau de connaissances attendu est celui permettant d'enseigner l'histoire et la géographie dans le premier degré. » *Éléments de cadrage*
http://www.education.gouv.fr/siac/siac1/epreuve/hist_geo.htm

Cette première partie de l'épreuve de la session 2006 est conforme aux textes : elle se compose de deux questions ; elle évalue les connaissances en histoire et en géographie.

Les candidats ont parfois eu du mal à respecter la consigne « réponses concises », un certain nombre de réponses se déroulent sur trois ou quatre pages. Cela est en général beaucoup trop long, et souvent révélateur de candidats qui n'ont pas clairement cerné le sujet, qui n'ont pas pris le temps de se demander ce qui leur était vraiment demandé.

B. La première question : *Le président de la République sous la Ve République*

Cette première question s'inscrit très nettement dans le programme d'histoire. Elle correspond au deuxième point fort du cinquième thème.

Le sujet portant précisément sur le président de la République ne devait pas surprendre les candidats qui avaient préparé sérieusement cette épreuve. En effet, le programme de l'école primaire indique que l'étude de la Cinquième République a pour objectif de « commencer à comprendre le fonctionnement de notre système démocratique ». Les documents d'application des programmes donnent les limites du sujet à traiter avec les élèves « Née en 1958, la Cinquième République est caractérisée par le rôle important du président de la République. À partir de 1962, il est élu au suffrage universel pour sept ans et depuis 2000, pour cinq ans ». En quelques mots l'essentiel est dit, c'est ce que doivent connaître les élèves en fin de cycle 3, il était attendu des candidats quelques informations supplémentaires : en effet, cette « première partie est destinée à évaluer les connaissances du candidat ». Il fallait évoquer la Constitution, la notion de pouvoir exécutif, les pouvoirs propres du Président de la République, le référendum, la cohabitation. Il n'était pas nécessaire d'être exhaustif sur le sujet, de connaître en détail la Constitution de 1958. Les correcteurs attendaient que soient maîtrisées des connaissances simples qu'un citoyen, qui participera prochainement à l'élection du Président de la République, qu'un enseignant qui assurera un enseignement d'éducation civique, soit capable d'expliquer.

Le sujet ne portait pas sur les Présidents de la République. Les candidats qui ont seulement listé les présidents de la V^e République et évoqué la vie politique ou les réformes économiques et sociales qui ont eu lieu pendant leurs mandats, ne répondaient pas au sujet. Les candidats pouvaient citer les présidents de la République pour montrer des évolutions institutionnelles.

Ce sujet a montré des confusions dans l'utilisation du vocabulaire spécifique, une tendance à l'approximation. Il est toujours très surprenant de lire dans une copie des erreurs grossières « le président de la République a tous les pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire ». Les correcteurs ont sanctionné les candidats capables de dire tout et son contraire à quelques lignes d'intervalle.

Les réponses courtes sont souvent les meilleures ; des idées claires, organisées, hiérarchisées, ont été valorisées.

C. Deuxième question : L'organisation spatiale de l'Europe entre centres et périphéries

Cette question reprend les principaux éléments du programme du concours, cela correspond au premier point fort du deuxième thème.

Cette question de géographie a aussi posé beaucoup de problèmes. Elle n'a parfois pas été traitée. Très souvent le sujet est mal cerné : confusion fréquente entre Europe et Union européenne. Le deuxième type de hors sujet fréquent est de traiter les notions de centres et de périphérie non pour l'Europe mais pour l'organisation de la ville ce qui correspond à une autre partie du programme « paysages urbains (le centre, la banlieue, la ville nouvelle) ». Certains candidats qui avaient des connaissances ont cependant eu la note 0 sur 3 lorsque la réponse concernait le centre et la périphérie de la ville. De même, la présentation de la géographie physique de l'Europe ne permettait pas de traiter le sujet. L'organisation spatiale de l'Europe n'était pas non plus le moyen d'évoquer la fusée Ariane et l'industrie spatiale.

Le sujet supposait que soient définies les notions de centre et de périphérie, que ces centres et périphéries soient correctement localisés. Les candidats qui savaient distinguer plusieurs types de centres et de périphéries ont été valorisés. De même, les schémas lorsqu'ils correspondent effectivement au sujet, qu'ils sont présentés avec soin et bien légendés ont été appréciés par les correcteurs. Dans ce sujet, la « banane bleue » a eu beaucoup de succès mais la définition de la dorsale est mal maîtrisée, certains candidats font preuve d'une grande naïveté, ils ont quelques souvenirs sur ce sujet mais souvent très vagues ou procèdent à des raccourcis étonnants : « Cet ensemble est appelé la Banane bleue car vue de l'espace, elle a cette forme incurvée et elle est illuminée » ou « c'est ce qui ressort de sa représentation satellitaire ».

Il est attendu des élèves d'« Avoir compris et retenu le vocabulaire spécifique, pouvoir l'utiliser de façon exacte et appropriée » et d'« Avoir compris le vocabulaire géographique de base (être capable de l'utiliser dans un contexte approprié) », c'est aussi le minimum que l'on pouvait espérer d'un futur professeur des écoles.

D. Différence composantes majeure / mineure

Les notes attribuées à cette première partie sont souvent moins bonnes lorsqu'il s'agit de la composante mineure ; les candidats qui avaient effectivement choisi les sciences expérimentales et la technologie comme composante majeure se sont révélés plus faibles en histoire et en géographie. Certaines réponses sont bâclées par manque de connaissances. Le temps a aussi manqué à certains candidats qui ne s'étaient peut-être pas suffisamment entraînés à travailler en temps limité. Il est suggéré de consacrer environ $\frac{3}{4}$ d'heure à la composante mineure. Les copies blanches sont relativement nombreuses en mineure : 20 candidats rendent copie blanche, soit 4%.

IV. La seconde partie de la composante majeure

A. Rappel des textes

« La seconde partie se fonde sur un dossier constitué d'un ou plusieurs documents ou sources spécifiques à l'histoire et/ou à la géographie, de quatre pages au plus, se rapportant à un point du programme de l'épreuve et susceptibles d'être exploités par des élèves du cycle 3 de l'école primaire (textes, documents iconographiques, cartes, statistiques, graphiques). » *Arrêté du 10-5-2005 B.O. n° 21 du 26 mai 2005.*

« Le candidat est invité à présenter les principaux enjeux scientifiques du sujet en analysant les textes et les documents qui l'accompagnent, puis à proposer quelques pistes d'utilisation de tout ou partie de ce dossier dans une classe de cycle 3, au regard des objectifs et du programme d'histoire et/ou de géographie de ce niveau (définition des objectifs, travail réalisable en classe, résultats attendus). Le candidat précise les liens possibles avec les autres disciplines enseignées à l'école primaire et met en évidence les objectifs transversaux, relevant de la maîtrise de la langue française ou de l'éducation civique, que le sujet permet de poursuivre. »

Éléments de cadrage http://www.education.gouv.fr/siac/siac1/epreuve/hist_geo.htm

B. Le sujet : Dossier d'histoire : le siècle des lumières : le XVIII^e siècle

Le sujet proposé s'inscrit dans le troisième thème du programme du concours et correspond à une partie du 3^e point fort.

La lecture des programmes de l'école primaire et les documents d'application de ces programmes précisent :

« Avec l'Encyclopédie, le XVIII^e siècle voit se développer l'intérêt pour les techniques. »

« Tout au long du XVIII^e siècle, montent une aspiration à la liberté, symbolisée par les combats de Voltaire pour la tolérance, et un certain désir d'égalité des droits. Le phénomène dépasse la France, il concerne l'Angleterre, dès la fin du XVII^e siècle, à travers sa révolution (1688), et la nouvelle nation américaine, à travers sa déclaration d'Indépendance (1776). »

Les documents choisis s'inscrivent donc dans le programme et dans la perspective du traitement de ce sujet à l'école primaire. Les consignes qui accompagnent le sujet rappellent bien tous les éléments à faire et qui seront évalués. Un certain nombre de candidats semblent ignorer ces consignes et les textes de cadrage.

Sans vouloir faire un relevé de « perles », on ne peut que s'étonner de nombreuses confusions. Certes la Renaissance artistique se situe dans le même thème du programme que le mouvement des Lumières mais voir Léonard de Vinci qui côtoie allègrement Voltaire, interroge sur la capacité du candidat à aider les élèves à trier des informations, à les mettre en relation efficacement. Un certain nombre d'anachronismes ne sont pas admissibles. Que penser d'un candidat qui écrit « Léonard de Vinci, David, Raphaël sont les peintres grandiose de cette époque ». Certaines copies donne une impression de « remplissage », des digressions inutiles ne permettent pas de traiter le cœur du sujet.

Très souvent les documents sont traités sans souci de synthèse, ils sont repris dans l'ordre, paraphrasés, ils sont rarement l'occasion d'apports de connaissances. La lecture des documents est souvent très naïve sans aucun esprit critique, tout ce qui est dit ou montré est considéré comme étant « la vérité ». Peu de candidats réussissent à déterminer les enjeux scientifiques du sujet. Là encore il s'agit de classer des informations, regrouper les documents autour de deux ou trois thèmes, de structurer la réponse au sujet. La présentation linéaire des documents n'aide pas à dégager un plan. Aucun plan précis n'était attendu, il s'agissait pour le candidat de montrer qu'il savait organiser quelques idées pour répondre au sujet. La présentation des découvertes scientifiques de cette période n'était pas simple, les candidats n'ont pas été pénalisés si cet aspect n'était abordé que de manière superficielle.

Il est donc inutile de présenter systématiquement les documents, cela n'apporte souvent rien à la copie, indispose les correcteurs et fait perdre un temps précieux. Il paraît beaucoup plus intéressant de dégager une problématique "scientifique" et un plan fort.

La partie pédagogique est inégale souvent superficielle et peu opérationnelle voire insuffisante. Un certain nombre de candidats veulent appliquer une grille qu'ils ont apprise mais celle-ci est tellement « passe-partout » qu'elle devient valable pour n'importe quel sujet tant sont énoncées des généralités qui ne permettent pas de voir comment Les Lumières sont prises en compte. Catalogue d'idées générales, absence de l'élève sont autant de défauts. Les propositions pédagogiques ne peuvent être précises, les candidats n'ont pas l'expérience de l'enseignement mais elles doivent être réalistes, faire la preuve que le candidat a du bon sens : le texte de Concordet ne pouvait être retenu, bien trop difficile pour un élève de CM1 ou CM2 mais il était possible de faire des propositions. Il est préférable de donner un exemple précis, analyser en profondeur un aspect de la mise en œuvre pédagogique, cela permet d'éviter de présenter des banalités sans grand intérêt. L'exercice qui consiste à proposer des questions sur les documents et de donner les réponses attendues, s'est souvent avéré peu probant et a révélé des contresens ou des connaissances très approximatives. Proposer comme objectifs transversaux « dire : exprimer idées ; lire : doc 4 extraits textes ; écrire : trace écrite » ne donne pas des pistes pédagogiques très efficaces.

V. Conseils

Les candidats qui réussissent le mieux ont préparé effectivement l'épreuve, ont une bonne connaissance de la nature de l'épreuve. Une bonne maîtrise des textes concernant d'une part les épreuves du concours, d'autre part les programmes de l'école primaire et le texte des documents d'application est absolument nécessaire. Il est conseillé d'avoir consulté le site Internet du ministère de l'Éducation Nationale http://www.education.gouv.fr/siac/siac1/epreuve/hist_geo.htm afin de connaître ces textes. Ces bons candidats ont des connaissances solides, cela ne signifie pas qu'il soit nécessaire d'accumuler beaucoup de connaissances mais celles-ci doivent être assimilées pour pouvoir être utilisées, insérées dans un raisonnement, dans une démonstration. Ces candidats savent trier les informations, faire des choix pertinents, aller à l'essentiel, ils montrent de la rigueur en particulier pour l'emploi du vocabulaire, définissent les termes du sujet : quelques très bonnes copies ont le sens de la mise en perspective, de l'organisation des connaissances, de l'analyse et de la synthèse : les écarts sont grands avec des copies très médiocres. Ils ont su gérer le temps. Ils ont fait la preuve d'une bonne maîtrise de l'orthographe (une ou deux fautes d'orthographe peuvent échapper au candidat qui n'a pas toujours assez de temps pour relire, qui pris dans le stress de l'épreuve fait preuve d'inattention) ; mais lorsque sur une seule page ce sont plus de dix ou vingt fautes d'orthographe qu'il a fallu souligner, le candidat a été sanctionné. Les correcteurs ont enlevé jusqu'à un point en épreuve mineure et deux points en épreuve majeure lorsque l'orthographe était défailante.

De trop nombreux candidats ont traité les sujets de manière sommaire, avec des connaissances insuffisantes et mal maîtrisées, avec un manque évident d'esprit de synthèse. Les connaissances lorsqu'elles existent ne sont pas suffisamment organisées selon un plan avec une introduction (pour la deuxième partie), les notions et les concepts doivent être définis. Il semble judicieux de se replonger dans des manuels du secondaire récents, surtout en géographie pour réactiver des notions et des pratiques qui semblent parfois fort lointaines.

Une gestion rigoureuse du temps s'impose : l'épreuve est longue, porte sur plusieurs disciplines à gérer dans un temps limité et la note éliminatoire ne permet pas de bâcler une partie du sujet, il faut tout traiter... et donc savoir aller à l'essentiel...

Dans un concours de recrutement d'enseignants, les correcteurs ont été attentifs à la rigueur dont faisait preuve les candidats, à la clarté de leurs réponses, de l'exposé des idées.

Pour le jury

Jean-Louis Leydet, IA-IPR d'histoire et de géographie
Pascal Rigaud, professeur agrégé d'histoire et de géographie
Isabelle Hertier, professeure des écoles

Rapport sur l'épreuve de sciences expérimentales et technologie

Concours externe – 3^{ème} concours

Remarques relatives à la lecture des copies :

Trop de questions ne sont pas assez approfondies en fonction de la difficulté et du thème traité.

Manque de connaissances scientifiques dans la plus grande partie des copies (notions et vocabulaire) et non maîtrise du vocabulaire scientifique.

De grosses erreurs, qui en disent long sur les méconnaissances et les fausses représentations de certains candidats.

Les copies « mineures » montrent en général un niveau scientifique très faible.

Lacunes scientifiques importantes en ce qui concerne la respiration et la reproduction, pourtant fonctions importantes du corps humain.

Nombreuses digressions qui ne répondent pas du tout à la question et qui débouchent souvent sur des réponses erronées.

Problème de lecture des consignes.

Confusions fréquentes entre nutriments et aliments.

La démarche d'investigation n'est pas connue pour certains et rarement maîtrisée pour la plupart.

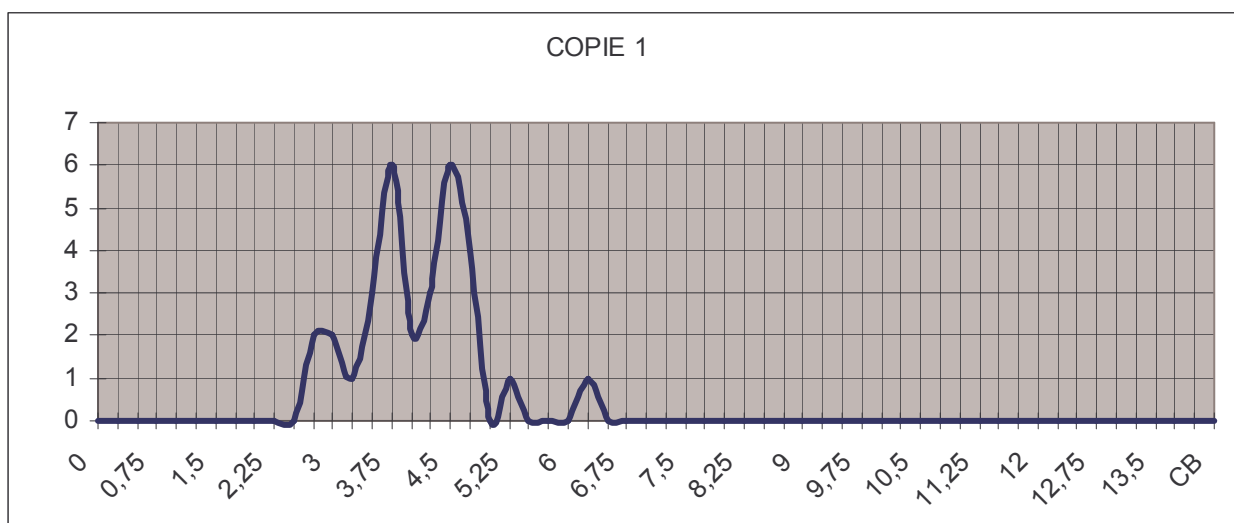
Les questions ne sont pas lues de façon pertinente d'où les réponses fausses.

Le nombre de copies supérieures à la moyenne est minime.

La démarche d'investigation est soit bien traitée (pour des candidats qui ont dû préparer scrupuleusement le concours), soit pas du tout traitée ou tout juste survolée.

Le niveau scientifique de certains candidats ayant choisi la composante majeure est tout de même « inquiétant ».

Correction Copie Commune

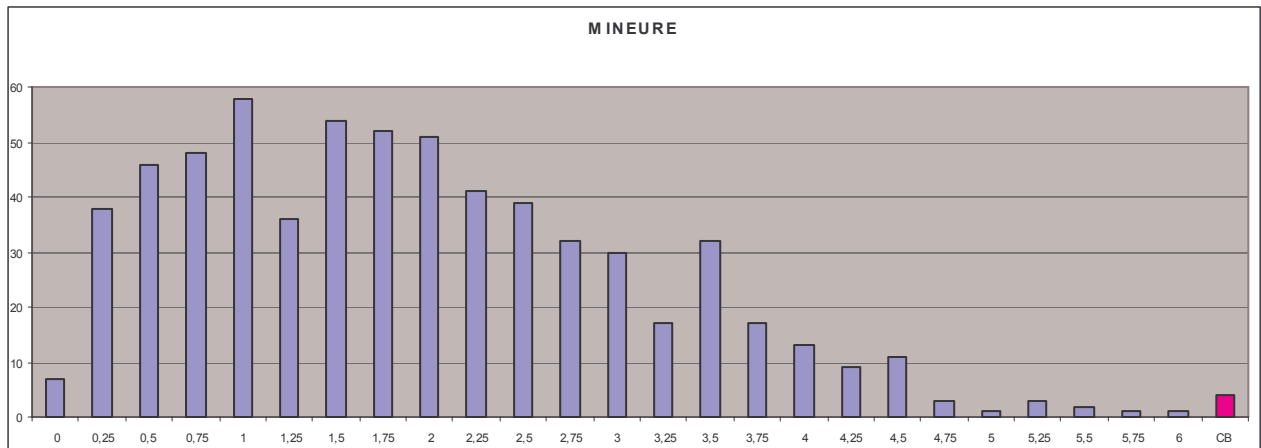


Graph. 1 : Distribution des notes attribuées à une copie « composante majeure »/14 pts

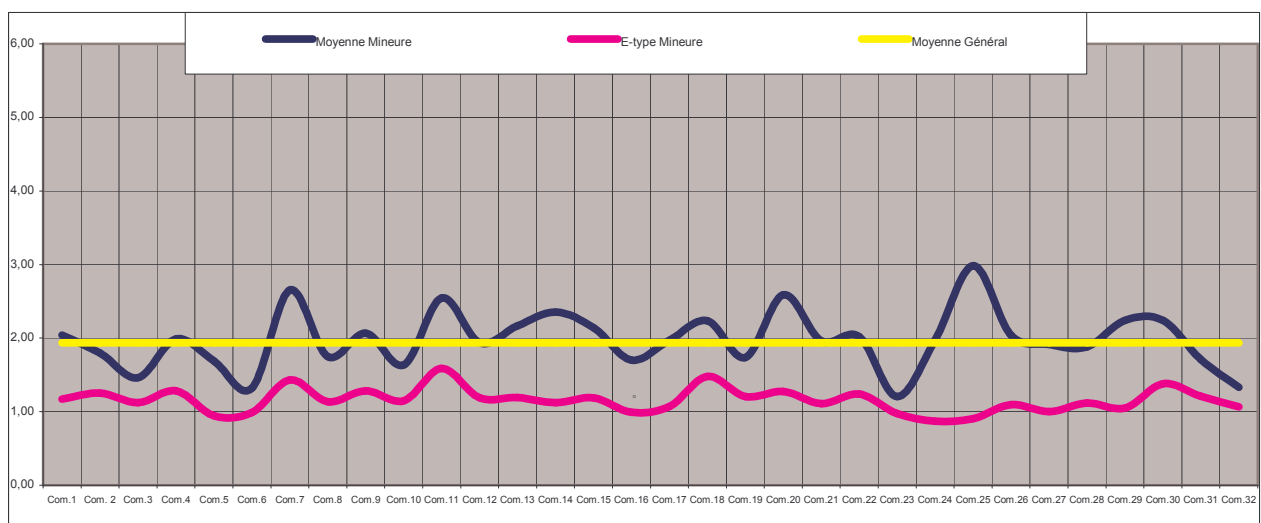
Comparaison des notes pour l'ensemble des copies

Total de copies = 1196 : soit 646 copies « composante mineure » et
550 copies « composante majeure »

Composante Mineure = Moyenne générale = 1,93 et Ecart-type = 1,19

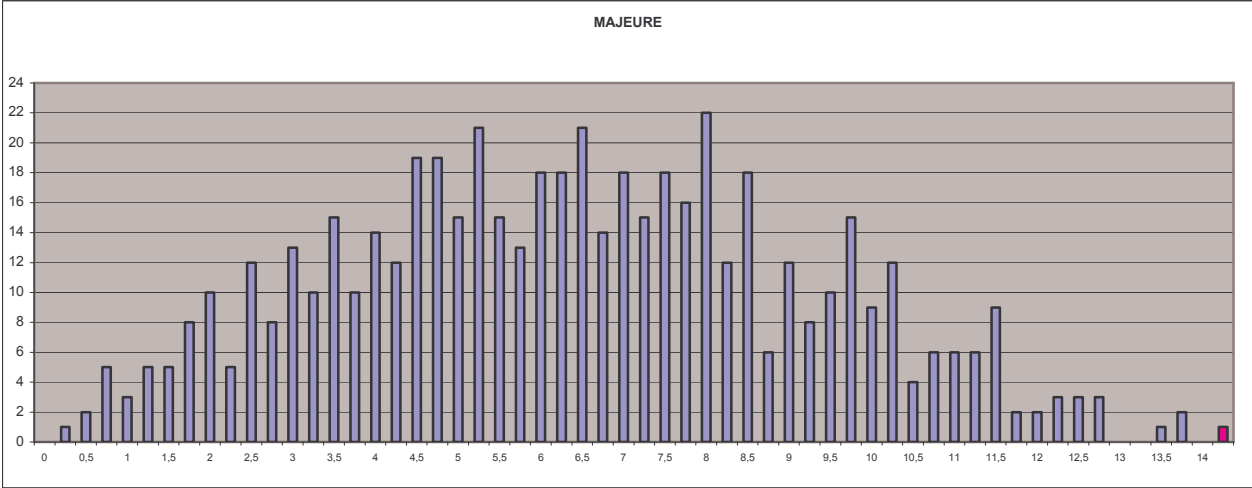


Graph. 2 Distribution des notes pour la « composante mineure »

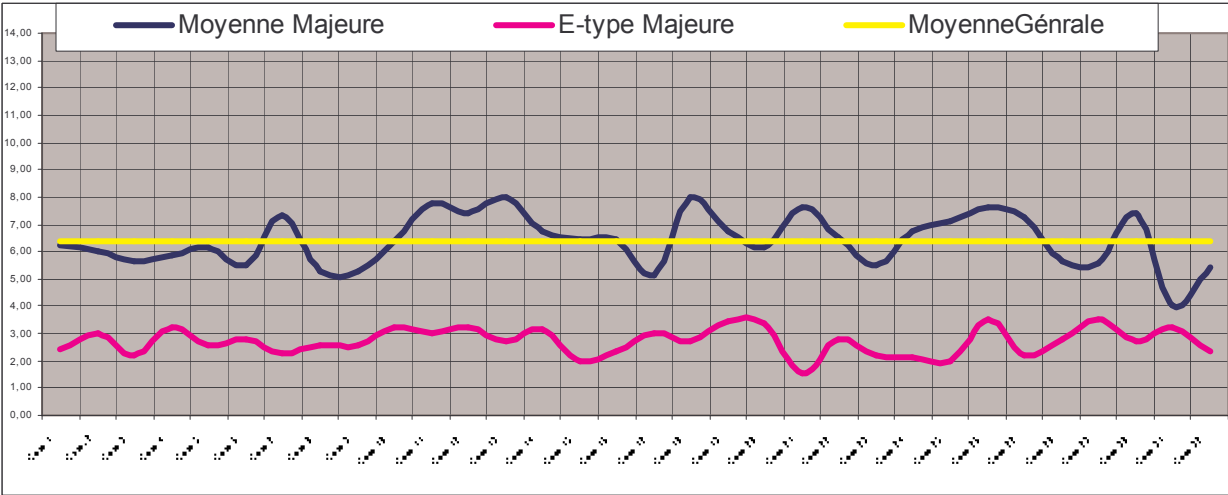


Graph. 3 Comparaison des notes épreuve « composante mineure »

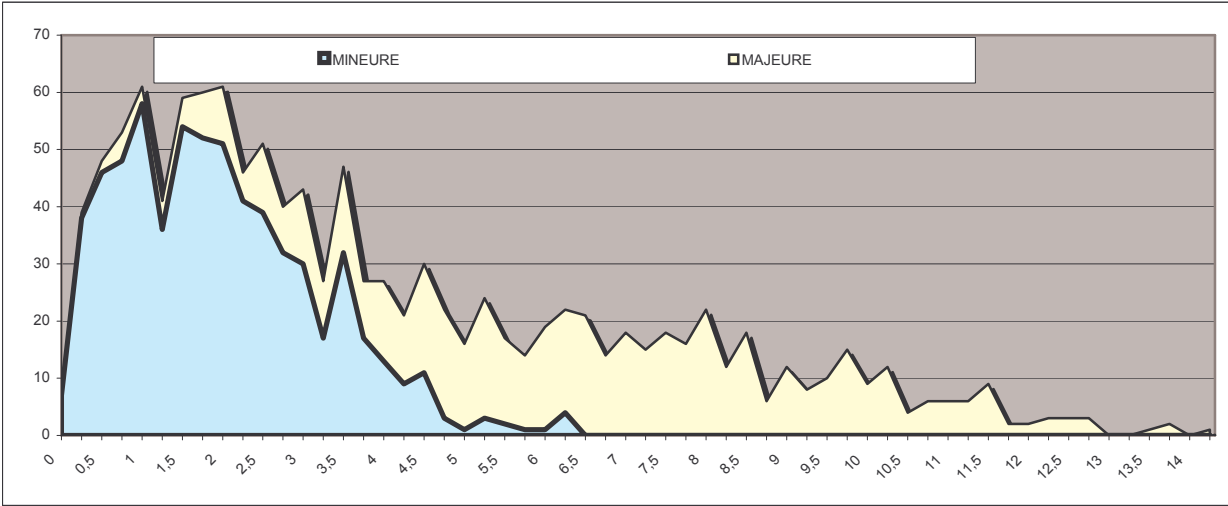
Composante Majeure = Moyenne générale = 6,40 et Ecart-type = 2,84



Graph. 4 Distribution des notes pour la « composante majeure »



Graph. 5 Comparaison des notes épreuve « composante majeure »



Graph. 6 Distribution des notes dans les deux épreuves « mineure et majeure »

Rapport sur l'épreuve d'entretien

Concours externe

PREMIERE PARTIE DE L'EPREUVE D'ENTRETIEN

➤ Exposé à partir du dossier jury

Les candidats ont majoritairement bien utilisé les 10 minutes d'exposé mises à leur disposition. La clarté de l'élocution est facilement repérable dans cette phase, et la référence aux notes de préparation doit être gérée sans gêner la présentation orale.

Les candidats ont manifesté de bonnes capacités à l'analyse et à la synthèse des textes proposés. Cependant il faut souligner que la paraphrase est toujours risquée dans la mesure où le jury attend une présentation construite et cohérente des problématiques sous tendues par le dossier. De plus, l'enrichissement de l'exposé par des connaissances du candidat ou la mise en relation avec ses expériences est un facteur discriminant.

Par ailleurs, les candidats doivent être persuadés que les membres du jury ont pris connaissance des documents constituant les sujets. Aussi faut-il considérer que les informations données sur l'origine des textes et / ou les auteurs sont à destination des candidats et leur reprise au cours de l'exposé n'a d'intérêt que si elle permet d'enrichir l'analyse du sujet.

➤ Entretien avec le jury

Les sujets sont conçus pour appréhender les connaissances et capacités des candidats dans les différents registres. Les connaissances des candidats relatives au programme de l'épreuve (histoire de l'école, ses finalités, les théories de l'apprentissage...) sont parfois faibles même lorsque les candidats ont suivi un cursus universitaire qui pourrait les y aider (sciences de l'éducation, IUFM...). Les références bibliographiques sont plus que lacunaires.

Les candidats sont encore très mobilisés sur les savoirs déclaratifs et privilégient la bonne réponse au détriment de la prise de recul et de la réflexion pour soutenir un débat ou un argumentaire. On ne peut qu'inviter les candidats à formuler, dans cette phase, leur conviction personnelle sur le ou les thème(s) du dossier et à développer une posture d'échange avec les membres du jury.

SECONDE PARTIE DE L'EPREUVE D'ENTRETIEN

➤ Exposé à partir d'un ouvrage ou d'une œuvre choisi(e) par le candidat

Concernant le support choisi, il est de l'intérêt du candidat de le sélectionner en tenant compte du contexte de concours dans lequel il va être utilisé. En effet toutes les œuvres et tous les ouvrages de littérature de jeunesse ne peuvent se satisfaire d'une présentation en dix minutes. Si les motivations plus personnelles du candidat peuvent être justifiées, elles ne peuvent être l'unique base de détermination.

La présentation des œuvres ou ouvrages choisis par les candidats est souvent fastidieuse voire inutile lorsqu'elle sont trop formatées. Aussi, les membres du jury ont apprécié les rares présentations qui ne cédaient pas au formalisme articulant : présentation de l'auteur, de l'œuvre ou de l'artiste, résumé de l'action ou inscription de l'œuvre choisie dans le parcours de l'artiste, lecture à haute voix ou la prestation vocale ou instrumentale..., l'analyse littéraire, artistique..., et enfin les pistes pédagogiques... Là encore, le candidat a toute latitude pour organiser son exposé en fonction des spécificités du support qu'il a choisi.

Enfin, les membres du jury ont regretté que les pistes pédagogiques proposées soient aussi vastes, la multiplicité des propositions n'est pas un gage de pertinence.

Option littérature de jeunesse

Il est bon de rappeler que les photocopies de l'extrait lu sont indispensables aux membres des commissions. Les commissions ont souvent été étonnées des faibles capacités d'analyse littéraire des candidats, qui ont du mal à appréhender les éléments linguistiques qui peuvent faire obstacle à la compréhension (connecteurs, substituts nominaux, ponctuation...). Les notions d'inférences, d'implicite, d'intertextualité et de mise en réseau ne sont pas bien cernées. Si les lectures sont majoritairement de bonne qualité, les lectures interprétatives restent rares.

Il est indispensable de souligner que la littérature de jeunesse n'est pas réservée au cycle 3 et que nombre d'ouvrages offrent un excellent support à apprentissages pour les élèves de cycle 1 et 2. L'exhaustivité des propositions de pistes de travail avec les élèves questionne la représentation qu'ont les candidats des apprentissages de la lecture mis en jeu dans l'approche d'une œuvre littéraire. Il s'agit de ne pas confondre support à projet inter ou trans-disciplinaire et étude d'œuvre littéraire.

L'entretien révèle la pauvreté de la réflexion à caractère pédagogique qui devrait être conduite par le candidat dans le cadre de la préparation au concours.

Option musique

Le niveau général d'interprétation est très correct, La qualité de l'expression peut encore être valorisée par nombre de candidats. L'adéquation des choix de la pièce interprétée et des compétences techniques gagnerait à être affinée.

L'analyse de l'extrait proposé par le jury repose sur des savoirs et capacités auxquels les candidats doivent se préparer. L'imprécision du lexique technique et la pauvreté des références culturelles (grandes périodes esthétiques, genres musicaux, compositeurs de référence ...) ont souvent été relevées. Cette analyse et l'entretien qui suit réclament une prise de recul que les candidats manifestent peu.

Option arts visuels

Le choix de l'œuvre est déterminant. Dans le temps imparti, il est nécessaire, semble-t-il, de veiller à travailler sur une œuvre dont la lecture est aisée, qui appartient à un courant bien identifié ou à un artiste connu (une œuvre « mineure » ne permet pas aux candidats d'élargir leur propos). La mise en réseau avec d'autres artistes, mouvements... est appréciée mais reste l'exception.

Les candidats ayant réalisé une production personnelle entrent dans une problématique mieux ciblée et moins plaquée, à condition que le candidat mette en évidence ses intentions créatrices, sa démarche et ses références artistiques.

Les propositions de pistes pédagogiques ne réfèrent que rarement aux programmes, les intentions pédagogiques mériteraient d'être explicitées. L'entretien révèle là aussi une préparation de l'épreuve qui n'a pas pris la mesure de ces directions de réflexion.

Rapport sur l'épreuve d'entretien

3^{ème} Concours

Epreuve d'admission (coefficient 4)

➤ *Nature de l'épreuve*

Texte de référence : Arrêté du 10 mai 2005 (JO du 14 mai 2005)

L'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

L'épreuve prend appui sur un dossier de quatre pages maximum fourni par le jury. L'exposé porte sur l'étude du dossier dont le candidat dégage les idées essentielles.

L'entretien avec le jury permet de vérifier au travers de l'étude du dossier par le candidat, ses connaissances relatives au programme de cette épreuve. Seront également évaluées son aptitude à se situer par rapport au métier de professeur des écoles et sa capacité à montrer l'apport que son expérience professionnelle constitue dans l'exercice du métier d'enseignant du premier degré ainsi que dans ses relations avec l'institution scolaire.

Durée de l'épreuve : Préparation : 1 heure
Exposé : 10 minutes
Entretien : 15 minutes

➤ *Déroulement de l'épreuve*

Les entretiens ont eu lieu les 26 – 27 et 29 juin 2006.

Les deux membres de la commission d'entretien se sont préalablement réunis :

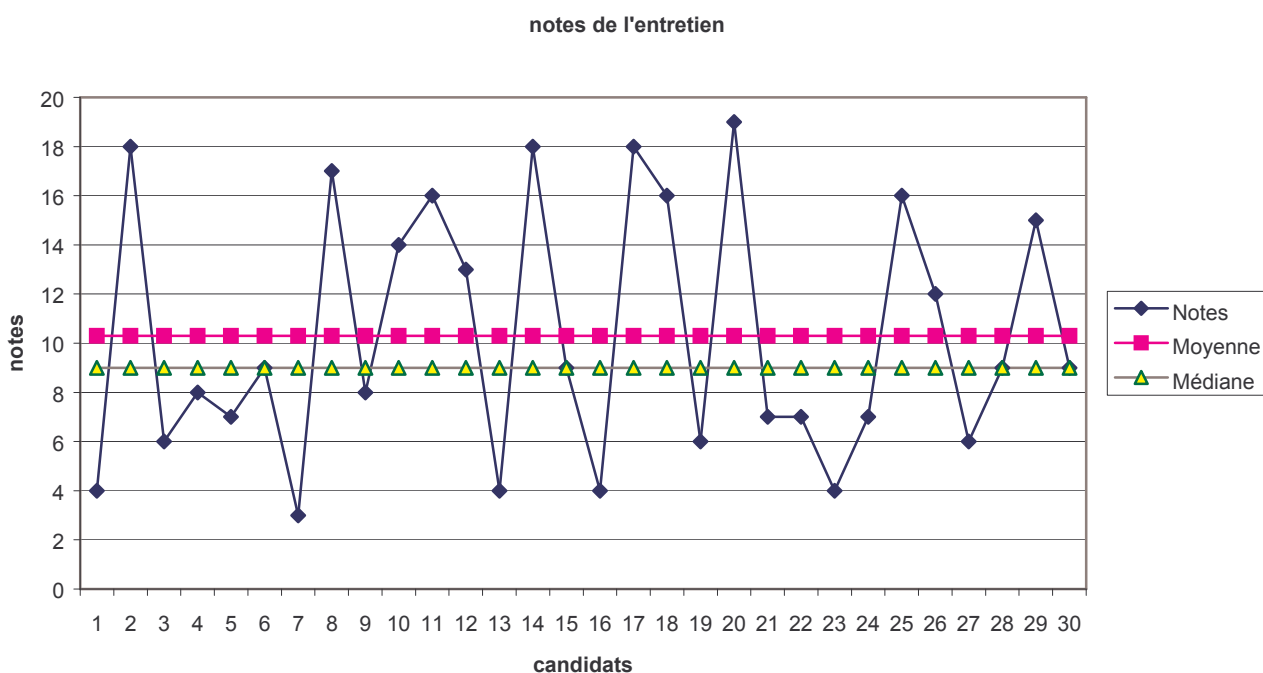
- pour constituer les dossiers de quatre pages maximum. Puisés dans des revues, des journaux ou magazines spécialisés, les textes traitent de sujets divers de psychologie de l'apprentissage, de sociologie de l'éducation, de pédagogie générale et pratique couvrant ainsi toute l'étendue du programme du concours, tout en restant suffisamment généraux pour convenir aux candidats du troisième concours.
- pour établir les critères de notation et établir une grille à double entrée permettant la mise en regard des diverses appréciations.

Eléments d'appréciation :

- pour l'exposé :
 - La durée.
 - La correction et la qualité de l'expression.
 - La présence d'une introduction avec plan annoncé et la capacité à dégager les idées essentielles.
 - La capacité à respecter le plan proposé et à organiser le discours.
 - La capacité communicationnelle.
 - L'aptitude à se situer dans le métier d'enseignant et à illustrer le propos.
- pour l'entretien :
 - L'aptitude à communiquer, la capacité à réagir et la maîtrise de soi.
 - La capacité à cerner les questions posées et analyser les situations concrètes.
 - La maîtrise des concepts présents dans le questionnement ou dans l'exposé.
 - La capacité à se situer par rapport au métier de professeur des écoles (existence de connaissances et d'une réflexion sur l'éducation)
 - La capacité à montrer l'apport de son expérience personnelle.

➤ **Éléments chiffrés**

31 candidats - 30 présents.



La moyenne s'établit à : 10.30

La note minimale est de : 03

La note maximale est de : 19

L'écart-type est de : 4.56

Remarque :

Cinq candidats ont obtenu une note éliminatoire.

➤ **Éléments qualitatifs et conseils aux candidats.**

I - Exposé

Durée de l'exposé

Tous les candidats ont respecté le temps imparti : l'exposé le plus court a duré sept minutes. Beaucoup ont sorti un chronomètre. Mais la durée de l'exposé n'est pas significative. Nombreux sont ceux qui paraphrasent les textes ou se répètent en attendant que le temps soit écoulé.

Contenu de l'exposé

- Introduction : tous les candidats ont présenté le(s) texte(s), mais ils ont rarement dégagé une problématique et / ou annoncé un plan.
- Parfois le plan annoncé n'a pas été suivi, remplacé par un commentaire linéaire. La moitié des candidats a manifesté des difficultés dans la structuration des idées ainsi que dans la mise en relation de l'expérience professionnelle et du métier de professeur des écoles.
- Peu ont réussi à conclure.

Conseils aux candidats

Pour répondre aux caractéristiques de l'épreuve il est nécessaire de :

* soigner l'introduction :

- De présenter le(s) texte(s) succinctement.
- D'annoncer une problématique simple qui permet d'organiser le propos, de lui donner un sens.
- D'annoncer un plan.

* respecter le plan annoncé.

* tirer l'**essentiel** des textes, les rapprocher et/ou les opposer, donner son propre point de vue.

* compléter l'exposé par des connaissances théoriques ou pratiques fondées sur l'expérience personnelle.

* conclure en résumant le propos, en ouvrant éventuellement sur une piste de réflexion.

* s'exprimer dans un français correct, d'une voix audible.

II - Entretien

Comme l'année dernière, il reste l'exercice le plus discriminant de l'épreuve.

Généralement, les candidats manifestent une bonne réactivité aux questions qu'ils comprennent et sauf cas exceptionnel, une aptitude à communiquer.

Il apparaît, par contre, qu'ils sont rarement informés sur le système éducatif et maîtrise peu de connaissances quant à l'enseignement. La conceptualisation et l'analyse sont rarement possibles. Très peu de candidats ont su tirer profit de leur expérience personnelle. Il est à remarquer que ceux qui l'ont fait, ont montré du recul par rapport à la fonction et de la pertinence dans leur jugement. Ils ont généralement obtenu une excellente note.

Conseils aux candidats

Il faut rappeler la nécessité :

- D'une préparation sérieuse sur les textes essentiels concernant le fonctionnement de l'école,
- D'une connaissance approfondie du contenu du référentiel des professeurs des écoles.
- D'une réflexion préalable sur l'apport que l'expérience professionnelle constitue pour le futur enseignant.

Il est attendu des candidats qu'ils argumentent leurs réponses, les développent, les illustrent, envisagent la complexité des problèmes soulevés.

En outre, on peut conseiller de travailler l'aspect communicationnel (intonation, débit, force de la voix, dynamisme, conviction, capacité d'écoute...).

Rapport sur l'épreuve d'allemand

Concours externe - 3^{ème} Concours

Les épreuves orales ont eu lieu les 19, 20 et 21 juin 2006

1. Définition de l'épreuve :

C'est une épreuve d'admission sans programme : cf. B.O.E.N. n° 21 du 26 mai 2005

L'épreuve s'appuie sur un texte d'une vingtaine de lignes dans la langue choisie par le candidat. L'épreuve débute par une présentation orale dans la langue des grandes lignes du texte, d'une durée de 5 minutes. Le candidat doit ensuite lire à haute voix quelques lignes du texte choisies par le jury. Cette lecture est suivie d'un entretien dans la langue avec le jury, qui permet au candidat de faire la preuve de sa compétence d'interaction orale. L'ensemble de l'épreuve se situe au niveau B2 du cadre européen commun de référence, correspondant à un utilisateur dit "indépendant".

Durée de l'épreuve :

– préparation : 30 minutes

– épreuve : 20 minutes incluant les 5 minutes de la présentation orale

Coefficient 1

La note 0 à l'épreuve orale de langue vivante étrangère sans programme est éliminatoire.

2. Commentaires :

L'épreuve se fonde sur un texte situé au niveau B2 du cadre européen commun de référence. Elle doit permettre de vérifier chez le candidat l'aptitude à comprendre un texte et à en dégager les grandes lignes, l'aptitude à communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance suffisant, l'aptitude à s'exprimer de façon claire et détaillée sur une gamme de sujets variés et à développer une argumentation sans chercher ses mots de manière évidente.

Le texte sur lequel s'appuie l'épreuve ne doit pas avoir de connotation trop littéraire ni faire appel à des notions techniques. L'entretien peut porter aussi sur la vie de la classe. L'évaluation prend particulièrement en compte la fluidité de l'expression et la qualité, notamment phonologique, de la langue.

Précisions relatives au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) : le niveau B2 désigne le niveau de compétence en langue vivante étrangère attendu des élèves à la fin des études du second degré.

"Au niveau B2, un candidat peut comprendre le contenu essentiel des sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Il peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Il peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. Il peut aussi lire des articles sur des questions contemporaines et des textes littéraires contemporains en prose".

3. Critères de choix des textes retenus par le jury :

Pour cette session, le jury a retenu des extraits de romans contemporains et de magazines pour la jeunesse contenant une trame narrative ou argumentative. Par souci d'équité entre les candidats, chaque extrait comptait environ 2000 signes. La source était précisée sur le sujet, de même que la date du texte.

Les deux commissions ont proposé 15 sujets différents aux 59 candidats admissibles qui ont choisi l'allemand. Voici, pour mémoire, la liste récapitulative des sujets qui sont sortis à cette session :

- 1) Oma (Peter Härtling - 1977)
- 2) Die Gouvernante (Stefan Zweig - 1932)
- 3) Lesen - Warum ? (Nach: Juma 2/2005)
- 4) Thoms Bericht (Tilman Röhrig - 1979)
- 5) Episode am Genfer See (Stefan Zweig - 1932)
- 6) Landeier in der Großstadt (Nach: Juma 2/2005)
- 7) Nachts schlafen die Ratten doch ! (Borchert - 1946)
- 8) Vater und Sohn (Nach: *Die unendliche Geschichte* - Michael Ende - 1979)
- 9) Malaschewski (Nach: *Deutschlandalbum* - Axel Hacke - 2005)
- 10) Brief nach Deutschland (Aus : Oya von Karin König - dtv junior 1988)

- 11) Lehrerin (Nach: Max von der Grün - *Menschen in Deutschland* 1973)
- 12) Post aus Hamburg (Aus: *Wir sind doch nicht vom Mond!* von R. Herrmann - Rotfuchs 1975)
- 13) Marios Brief an seine Eltern (Aus: *Ich fühl' mich so fifty-fifty* von K. König - dtv junior 1991)
- 14) Thomas' Brief an Sabine (Aus: *Ich fühl' mich so fifty-fifty* von K. König - dtv junior 1991)
- 15) Anknunft im Internat (Aus: *Crazy* von Benjamin Lebert - 1999)

4. Résultats et commentaires :

Les 59 candidats admissibles attendus à l'oral d'allemand se sont présentés.

Note la plus élevée : **20** sur 20 (trois candidats ont obtenu cette note)

Note la plus basse : **01** sur 20 (un candidat a obtenu cette note)

Moyenne de toutes les notes : **11,78** sur 20

Ecart-type : **5,12**

Echelonement des notes : 20 - 20 - 20 - 19 - 19 - 19 - 18 - 18 - 17 - 17 - 17 - 17 - 16 - 16 - 16 - 16 - 16 - 15 - 15 - 15 - 15 - 15 - 15 - 15 - 13 - 13 - 13 - 13 - 13 - 12 - 12 - 11 - 11 - 11 - 11 - 11 - 11 - 11 - 10 - 10 - 9 - 8 - 8 - 8 - 8 - 7 - 7 - 6 - 6 - 6 - 6 - 6 - 5 - 5 - 4 - 4 - 4 - 4 - 2 - 1

Conclusion : 29 candidats ont obtenu au moins 13 sur 20, c'est donc quasiment la moitié des candidats qui avait un bon, voire très bon niveau (29 sur un total de 59). Les trois candidats à qui l'on a mis 20 ont effectué une prestation qui relève du niveau C1 du Cadre Européen Commun de Référence alors que le niveau B2 était requis. Il n'en reste pas moins que 20 candidats, c'est à dire le tiers du groupe, ont obtenu des résultats insuffisants allant de 9 à 1. Il y a donc finalement peu de monde autour de la moyenne (entre 11 et 9) : comme l'échelonement des notes le révèle, le jury a constaté de très gros écarts de compétences entre les candidats les meilleurs et les moins bons.

5. Remarques et conseils aux futurs candidats :

Si les membres des deux commissions ont apprécié le bon, voire l'excellent niveau en allemand du plus grand nombre d'entre eux, ils ont déploré, en revanche, les grosses difficultés de quelques autres - heureusement pas très nombreux - qui, manifestement, ne disposaient pas des outils linguistiques de base pour comprendre le texte proposé - et surtout pour en faire le compte-rendu et réagir de façon constructive aux incitations du jury.

Chez certains, en effet, la maîtrise de la langue allemande s'est révélée insuffisante, au point de rendre leur discours inintelligible. Si un léger accent n'entrave pas la communication, il n'en va pas de même pour de grossières erreurs d'emploi de termes et de structures. Souvent, ces mêmes candidats qui ne disposaient pas de moyens d'expression suffisants, n'ont pas levé les yeux une seule fois pendant la prise de parole en continu parce qu'ils lisaient leurs notes, parlant d'un ton monocorde. L'entretien qui a suivi a parfois été laborieux : les candidats ont attendu passivement les questions du jury, ils y ont répondu si brièvement que l'entretien devait sans cesse être relancé par d'autres questions, ils ont demandé au jury de les répéter ou de les reformuler parce qu'ils ne les avaient pas comprises ...

Sur un plan général, il faut à tout prix que les candidats prennent conscience de l'importance de la prosodie. Si le jury n'attend évidemment pas une prestation théâtrale, il n'en reste pas moins que la voix et la gestuelle sont essentielles pour établir la communication, capter l'attention et convaincre. Les bons candidats ont su s'exprimer dans une langue authentique - même si des maladresses apparaissaient ça et là - , d'un ton convaincant et avec dynamisme, autant de qualités essentielles à l'exercice du métier d'enseignant.

Pour compléter et approfondir leur formation, les candidats peuvent avec profit lire régulièrement des extraits de la presse germanophone de leur choix ainsi que tout type de texte à destination de la jeunesse germanophone. Il convient également qu'ils soient informés de l'évolution de la société allemande : il existe de bons magazines d'informations sur les chaînes allemandes ARD et ZDF de la télévision, des diffusions en V.O. sur ARTE. La presse écrite, quant à elle, ne manque pas d'exemples variés dans les kiosques ou sur Internet (Focus, der Spiegel, Stern, die FAZ, die Süddeutsche Zeitung ...)

Il est également possible de se documenter utilement dans les CRDP et CDDP qui vendent et / ou prêtent du matériel pédagogique en langue étrangère authentique. De même, les manuels scolaires pour les classes d'allemand du second cycle peuvent être l'occasion pour les candidats de se familiariser avec le type de textes qui leur seront proposés à l'oral du concours.

En conclusion, le jury accorde une grande importance à la qualité de l'accent et il récompense toujours les candidats qui font l'effort de s'exprimer dans une langue aussi authentique que possible, même si la correction morpho-syntaxique laisse quelque peu à désirer. De même, un minimum de culture générale est vivement souhaité et toujours très apprécié.

Rapport sur l'épreuve d'anglais

Concours externe - 3^{ème} Concours

Dans le cadre des nouvelles modalités du Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles (externe ou 3^{ème} concours), la langue vivante prend ainsi place par une épreuve obligatoire, dans la phase d'admission du concours. Une épreuve facultative peut de plus, permettre aux candidats de valider des points au dessus de la moyenne, dans une langue étrangère différente de celle de l'épreuve obligatoire initialement choisie par le candidat. L'oral de langue, qu'il concerne l'épreuve obligatoire ou facultative, se déroule suivant les mêmes modalités et exigences.

I. RAPPEL DES MODALITES

Le candidat dispose d'un temps de préparation de 30 minutes. L'ensemble de la passation devant le jury est de 20 minutes.

L'épreuve se déroule comme suit :

- Présentation orale, dans la langue, des points forts du texte (durée : 5 minutes)
- Lecture à haute voix par le candidat de quelques lignes du texte, choisies par le jury
- Entretien avec le jury dans la langue étrangère, ce qui doit permettre au candidat de faire la preuve de sa compétence d'interaction orale (évaluation des compétences de compréhension et d'expression).

L'épreuve telle qu'elle est définie, se situe au niveau B2 du Cadre européen commun de référence.

II. RESULTATS / session de Juin 2006

Concours externe / Epreuve obligatoire (8 absents) 417 candidats présents – Moyenne : 10,20/20 <ul style="list-style-type: none">▪ Note obtenue à 17/20 et plus pour 17,26% des candidats.▪ Note comprise entre 17 et 14/20 pour 10,31% des candidats.▪ Note comprise entre 14 et 10/20 pour 21,11% des candidats.▪ Note comprise entre 10 et 8/20 pour 12,47% des candidats.▪ Note inférieure à 8/20 pour 38,84% des candidats.
Concours externe / Epreuve facultative 23 candidats présents – Moyenne : 11,28/20 <ul style="list-style-type: none">▪ 12 candidats obtiennent une note supérieure à 10/20 ; 10 candidats ont 13/20 et plus.
3^{ème} concours (1 absent) 19 candidats présents – Moyenne : 6,29/20 <ul style="list-style-type: none">▪ Note comprise entre 19 et 18/20 pour 5,26% des candidats.▪ Note comprise entre 16 et 15/20 pour 5,26% des candidats.▪ Note comprise entre 13 et 10/20 pour 15,78% des candidats.▪ Note comprise entre 10 et 8/20 pour 10,52% des candidats.▪ Note inférieure à 8/20 pour 63,15% des candidats.

III. PRODUCTIONS ORALES

1. Niveau B2

Il désigne le niveau de compétence en langue vivante étrangère attendu des élèves, à la fin du 2nd degré.

« Au niveau B2, un candidat peut comprendre le contenu essentiel des sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Il peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Il peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. Il peut aussi lire des articles sur des questions contemporaines et des textes littéraires contemporains en prose. » (décret n°2005-1011 du 22 août 2005 relatif à l'organisation des langues vivantes étrangères dans l'enseignement scolaire, à la

réglementation applicable à certains diplômes nationaux et à la commission académique sur l'enseignement des langues vivantes étrangères.)

2. Conseils et recommandations aux candidats

Le jury souhaite attirer l'attention de futurs candidats sur divers points :

- Déroulement de l'épreuve et méthodologie
 - *Présentation* : si le temps utilisé par le candidat pour cette prise de parole en continu est inférieur à 5 minutes, le reste du temps imparti est consacré, après la lecture, aux échanges avec le jury. Le candidat peut s'appuyer sur ses notes personnelles ; le jury déconseille toutefois une lecture intégrale de notes, ce qui pourrait nuire à l'efficacité de la prise de parole. Il est également souhaitable que soient évitées la paraphrase et la juxtaposition d'éléments prélevés dans le texte, au profit d'une reformulation personnelle, dans laquelle le candidat fera émerger son propre point de vue.
 - *Lecture* : la précipitation est à proscrire, le candidat devant mettre du sens à sa lecture.
 - *Echanges* : ceux-ci donnent l'occasion au jury de diagnostiquer le niveau de compréhension et d'expression orales révélé par le candidat en situation réelle de production ; densité et qualité de la prestation font l'objet d'une évaluation précise.

- Qualité de la langue

Articulation et discrimination auditive, accentuation de syllabes dans les mots, intonation sont à surveiller, dans un souci de conformité avec la langue anglaise. Un entraînement de l'oreille, à l'écoute de documents sonores authentiques est vivement conseillé.

Morpho syntaxe et lexique : tous les principes de calques du français sont à bannir, parce qu'amenant des productions inacceptables nuisant à la compréhension du message. Il est indispensable que le candidat présente une maîtrise solide du vocabulaire et des principes grammaticaux de base ; le locuteur indépendant doit, par une production orale claire et fournie, montrer qu'il est capable de comprendre et de se faire comprendre.

Le candidat doit prendre conscience de la nécessité pour lui de s'engager résolument dans la communication en montrant de bonnes connaissances culturelles, lexicales, grammaticales et phonologiques qui, sans être d'un niveau de spécialiste, puissent constituer ultérieurement un modèle fiable pour des élèves du premier degré, eux-mêmes soumis à l'enseignement obligatoire d'une langue vivante.

Rapport sur l'épreuve d'italien

Concours externe - 3^{ème} Concours

Epreuves orales du 19 et 20 juin 2006

A partir de la session 2006, les candidats passent obligatoirement une épreuve orale de langue vivante étrangère.

De plus, les candidats ont la possibilité de choisir une épreuve facultative de langue vivante étrangère, différente de celle qui a été choisie pour l'épreuve de langue vivante étrangère obligatoire. Cette épreuve permet au candidat d'acquérir des points supplémentaires dès lors que la note obtenue sera supérieure à 10 points.

I – PRESENTATION DE L'ÉPREUVE

1. Déroulement de l'épreuve

Préparation : 30 minutes - Durée de l'épreuve: 20 minutes

Le candidat est interrogé sur un texte d'une vingtaine de lignes situé au niveau B2 du cadre européen commun de référence (CECRL) : article de journal, extrait de roman, de nouvelle, texte documentaire pour la jeunesse. Le texte présente un récit, un dialogue, une documentation, une argumentation sur une question donnée.

Le candidat doit :

- présenter en italien les grandes lignes du texte en cinq minutes environ ;
- lire à haute voix un passage choisi par le jury ;
- répondre aux questions posées par le jury au cours d'un entretien en italien qui peut prendre appui sur la présentation orale et s'élargir ensuite au thème abordé dans le texte.

Sont évaluées la compréhension du texte et la capacité à dialoguer en italien, à répondre aux questions, à développer une argumentation, la fluidité et l'aisance de l'expression, la qualité phonologique, phonétique, lexicale et morpho-syntaxique de la langue.

2. Les documents proposés en 2006

Des extraits de romans contemporains :

- *Bellezze in bicicletta* de Adele GRISENDI
- *La mia vita bassa, diario di Carolina* de Guido BAGATTA
- *Vestivamo alla marinara* de Susanna AGNELLI
- *Un grande avvenire dietro le spalle* de Vittorio GASSMAN

Des articles de journaux tirés de :

- *Il Venerdì di Repubblica*
- *La Repubblica delle Donne*
- *La Repubblica*
- *Vera Magazine*

Les thèmes abordés dans les textes :

- Les tags et les graffitis
- La *Divine Comédie* texte d'une chanson rap
- La société de consommation
- Le comportement des individus dans la société actuelle
- Les punitions
- Les enfants uniques et la famille en Italie aujourd'hui
- Les enfants face à la séparation des parents
- Le rôle des grands-parents
- Le bilinguisme
- Les rapports d'une jeune fille avec la jeune femme de son père
- La mode, la publicité et le comportement des jeunes
- Le rôle de la télévision

II – RESULTATS DE L'EPREUVE

13 candidats sur les 14 inscrits se sont présentés.

Epreuve obligatoire :

- 1 candidat a obtenu 19
- 1 candidat a obtenu 18
- 1 candidat a obtenu 17
- 1 candidat a obtenu 12
- 2 candidats ont obtenu 04

Epreuve facultative :

- 1 candidat a obtenu 16
- 1 candidat a obtenu 14
- 1 candidat a obtenu 09
- 1 candidat a obtenu 05
- 1 candidat absent

3° concours :

- 1 candidat a obtenu 13
- 1 candidat a obtenu 09
- 1 candidat a obtenu 06

Ce qui représente une moyenne de 11,2 (la moyenne pour la session 2005 était de 8,8).

III – CONSEILS AUX CANDIDATS

1. Le compte-rendu du texte

Les candidats doivent montrer qu'ils ont compris le texte et en dégager les grandes lignes. Le compte-rendu est rédigé pendant les 30 mn de préparation mais il s'agit d'une présentation orale, pas d'une lecture. Les candidats doivent s'exprimer avec aisance et savoir communiquer, et ne doivent pas se contenter de lire de façon monotone ce qu'ils ont écrit.

2. La lecture

Une bonne lecture montre que le texte est compris, elle doit être claire et sans hésitation, avec le ton, et respecter la ponctuation.

Pour un entraînement à la lecture, il est conseillé d'écouter par exemple les documents enregistrés qui accompagnent des méthodes d'apprentissage ou les manuels scolaires de langue italienne et même de lire en même temps que l'enregistrement. Il est aussi possible de s'imprégner de la cadence de la langue en regardant des films ou émissions de télévision en version originale.

3. L'entretien

Le candidat doit communiquer avec spontanéité et aisance, il doit s'exprimer de façon claire et détaillée, émettre un avis sur des sujets variés, sans chercher ses mots de manière évidente (niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues).

Il est donc indispensable de disposer d'un lexique riche et approprié et de s'exprimer dans une langue grammaticalement correcte pour exprimer des idées et argumenter efficacement. Une connaissance de la civilisation et de la culture italiennes sont aussi fort utiles tant pour la compréhension du document que pour l'entretien.

CONCLUSION

On peut s'interroger quant à la solidité de la préparation reçue par certains candidats dont la pauvreté lexicale est un obstacle à l'expression. De lointains et vagues souvenirs de cours de collège ou de lycée ne sont pas suffisants pas pour aborder ce type d'épreuve.

Rapport sur l'épreuve d'espagnol

Concours externe - 3^{ème} Concours

I. PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE ET DÉROULEMENT :

Cette année trois commissions composées de deux membres chacune ont siégé pour évaluer l'épreuve orale d'espagnol qui ne comportait qu'un seul volet contrairement aux années précédentes : en effet, l'épreuve de didactique a été supprimée. L'évaluation s'est donc faite sur une épreuve de langue notée sur 20 points et affectée du coefficient 1.

1°) Définition de la nouvelle épreuve de langue :

- Un texte d'une vingtaine de lignes est proposé au candidat. Celui-ci prépare pendant 30 minutes.
- Le candidat commence par une présentation orale en espagnol de 5 minutes.
- Suit la lecture du candidat de quelques lignes du texte. L'indication du passage à lire à haute voix est donnée au candidat à la fin de sa présentation orale.
- L'entretien avec le jury clôt l'épreuve.

Cette épreuve dure vingt minutes en tout en incluant la présentation orale.

2°) Evaluation de l'épreuve :

Le jury s'est attaché à juger chez le candidat :

- Son aptitude à comprendre le texte proposé et à en dégager les grandes lignes.
- La qualité phonologique et phonétique de la langue.
- L'aisance de son expression en continu et en interaction lors de l'entretien ainsi que sa capacité à argumenter et à réagir face aux sollicitations du jury.
- La qualité lexicale et morphosyntaxique.

Les mêmes critères ont été adoptés dans les différentes langues choisies.

D'après les instructions officielles le candidat doit être du niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues, c'est-à-dire d'un niveau de fin d'études du second degré.

II. RÉSULTATS DE L'ÉPREUVE :

- 65 candidats étaient inscrits : 33 en langue vivante étrangère, 29 en épreuve optionnelle et 3 en tant que candidats 3^{ème} voie. Aucun absent.
- Il n'a été fait aucune distinction entre ces candidats quant aux critères d'évaluation.
- 8 sujets différents ont été proposés. Les textes étaient récents et d'émanation journalistique
- Les notes se sont échelonnées de 04 à 20 et la moyenne générale s'élève à 12,39.
- Les résultats des trois commissions se sont révélés homogènes.

III. CONSTATS ET CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS :

D'une part, le jury dans son ensemble a remarqué une bonne compréhension globale des textes proposés.

Dans la majeure partie des cas il a aussi apprécié la bonne réactivité lors de l'entretien de beaucoup de candidats qui s'attachaient à argumenter, à rebondir sur les questions des membres des commissions afin d'entrer dans une discussion dynamique et réfléchie à la fois.

Une bonne partie des candidats a pu s'exprimer dans une langue de qualité - voire de grande qualité - tant au niveau phonologique et phonétique qu'au niveau lexical et morphosyntaxique.

D'autre part, il a été constaté chez certains candidats une compréhension incomplète du texte ou bien une bonne compréhension mais une difficulté à pouvoir « faire passer le message » à cause d'une langue faible ou carrément déficiente.

Le jury conseille donc aux futurs candidats de lire un maximum en espagnol (tout type de texte confondu), de se tenir informé de l'actualité espagnole, européenne et mondiale, et surtout d'apprendre le vocabulaire fondamental et d'assurer les bases syntaxiques.

Pour conclure, la moyenne globale s'élevant à 12,39 sur 20, le jury considère que cette session a été d'un niveau satisfaisant. Aucune comparaison ne sera faite avec les années précédentes puisque 2006 aura été la première année de la nouvelle épreuve.

Rapport sur l'épreuve d'éducation physique et sportive

Concours externe - 3^{ème} Concours

Rappel

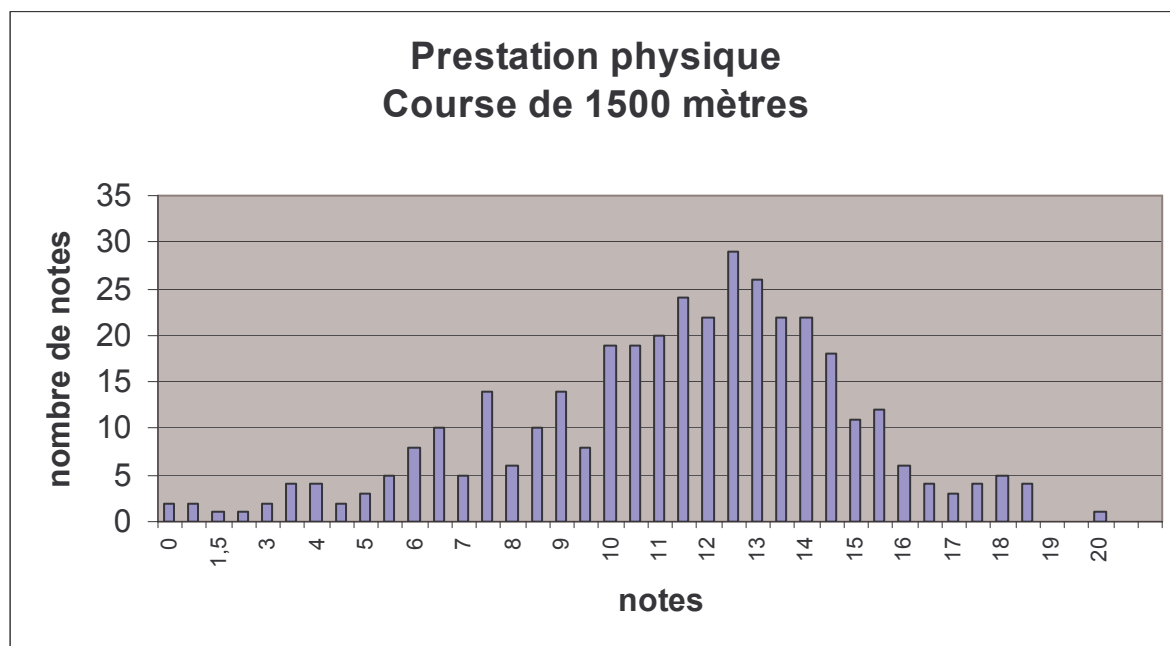
Cette épreuve, qui permet d'apprécier les capacités et les aptitudes des candidats dans le domaine de l'éducation physique et sportive, se présente dans un contexte différent pour la session 2006. Elle se compose de :

- 1) une séquence d'activités physiques choisie par le candidat parmi les deux suivantes :
 - activité d'expression : danse
 - course de 1500 m
- 2) Un entretien avec le jury prenant appui sur la prestation physique qui comprend :
 - un exposé
 - les réponses aux questions du jury

I- Epreuves physiques

- Course de 1500 m – concours externe

L'épreuve consiste en une course de 1500 mètres chronométrée, précédée d'un échauffement.



Activité	Filles	Garçons	Moyenne générale
COURSE DE 1500 Mètres	11.50	10.75	11.33

Cette épreuve de 1500 m consiste en une seule performance. Elle gagne en simplicité puisqu'il y a eu abandon de l'aspect prévisionnel (projet) reconnu les années précédentes. Elles s'orientent également vers une compétence culturelle plus objective 1500 m au lieu de 2000 m.

En terme de comparaison, rappelons que la moyenne de l'épreuve était de 10,52 en 2005.

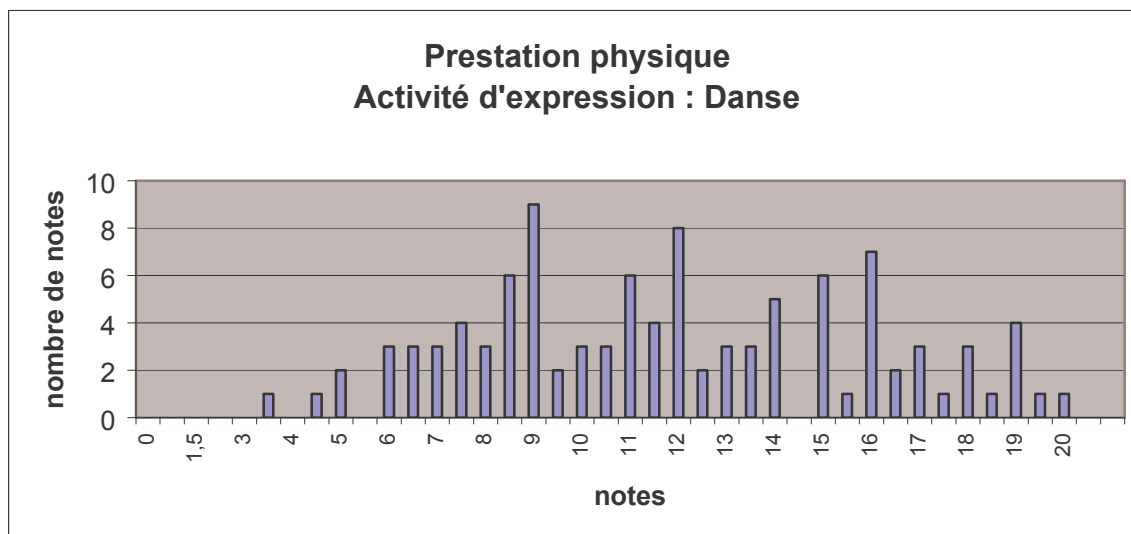
La simplicité de l'épreuve a peut-être permis une préparation plus ciblée et plus efficace.

- Activité d'expression Danse – Concours externe

L'épreuve consiste en une prestation individuelle.

Tous les styles de danse sont admis.

Cette prestation à une durée de deux minutes maximum.



Activité	Filles	Garçons	Moyenne générale
ACTIVITE D'EXPRESSION : DANSE	11.62	16.50	11.85

Cette année, l'épreuve semble avoir donné satisfaction. Dans l'ensemble, en effet, les candidats ont une bonne connaissance des exigences de l'épreuve (projet, propos, mise en espace, monde sonore...) et ont soigneusement préparé leur passage devant le jury.

On note cependant parfois une sorte d'uniformité dans les prestations et surtout dans les thèmes choisis (par exemple, de nombreux candidats ont traité du thème de la libération...).

Pour certains, la façon de traiter le thème manque d'originalité et d'abstraction, ces candidats se bornant trop souvent à l'expression de leurs inquiétudes personnelles. Il faut éviter le piège d'une « expression corporelle » conventionnelle et superficielle qui conduit à des productions pauvres et stéréotypées.

Il conviendra d'autre part de faire un meilleur usage des renforçateurs (costumes, accessoires, maquillage...).

Le choix des musiques, par contre, semble s'être élargi, mais il faudra veiller davantage à la qualité des enregistrements qui parfois laisse à désirer.

L'épreuve doit permettre aux candidats d'assumer un propos cohérent et de communiquer corporellement des émotions. La difficulté majeure de cette épreuve est de maintenir l'idée initiale (thème de la chorégraphie) jusqu'au bout. D'une façon générale, on pourra conseiller aux candidats :

- de veiller à la cohérence entre thème et support sonore.
- de se centrer sur une recherche plus importante autour de la gestuelle et de la motricité en rapport avec le thème choisi.
- d'enrichir leur prestation en améliorant la qualité et la diversité de la motricité expressive (veiller notamment à varier les dynamismes, à utiliser les contrastes...).
- de s'engager davantage sur le plan émotionnel, tout au long de la chorégraphie.
- d'utiliser costume et accessoires comme renforçateurs d'effet chorégraphique et esthétique, en les exploitant davantage et à bon escient, au vu du thème choisi.
- de donner un titre à leur prestation, ce qui permettra une meilleure « compréhension » du thème proposé.

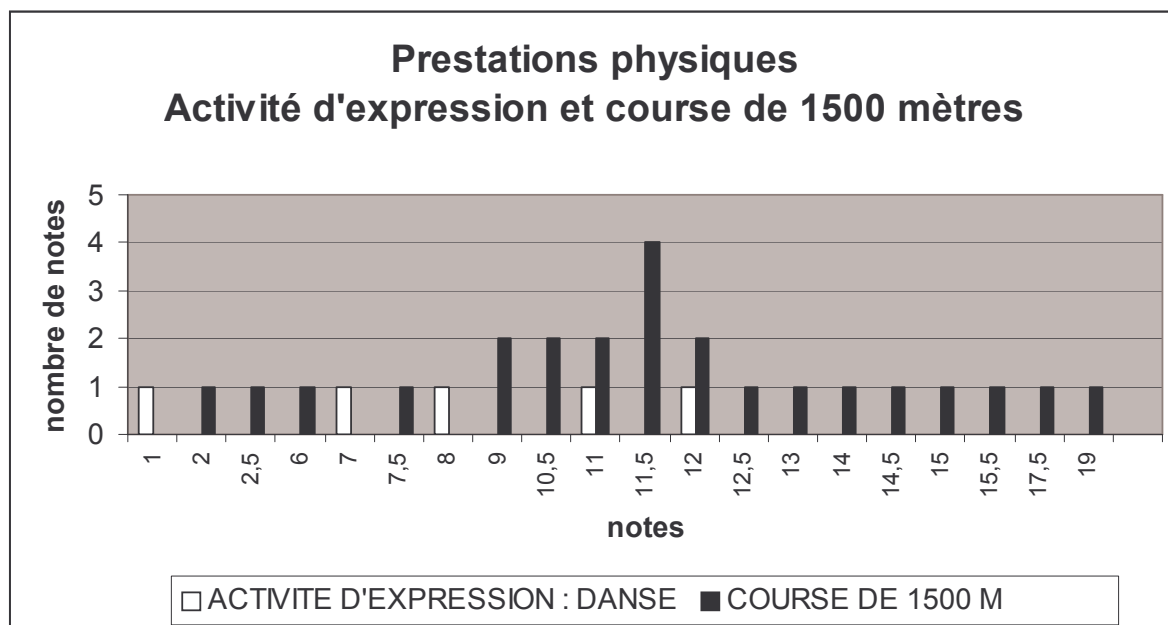
Le concours vise à recruter de futurs enseignants qui doivent mettre en oeuvre les qualités propres à cette fonction (énergie, présence, dynamisme, intérêt manifeste pour les questionnements actuels...).

Enfin, pour éviter tout ennui technique, dû notamment aux CD gravés, nous insistons sur la nécessité de prévoir deux supports différents (CD et cassette), en double exemplaire et demandons aux candidats de se munir des appareils nécessaires(CD et/ou cassettes) ainsi que le prévoient les textes officiels, pour passer leur épreuve.

Moyenne Générale de l'épreuve physique

Concours externe	Filles	Garçons	Moyenne générale
Moyenne de l'épreuve pratique	11.53	11.08	11.45

3^{ème} Concours



	Filles	Garçons	Moyenne générale
ACTIVITE D'EXPRESSION : DANSE	7.8		7.8
COURSE DE 1500 M	11.88	9.71	11.25
Moyenne de l'épreuve pratique	10.95	9.71	10.65

II - Entretien

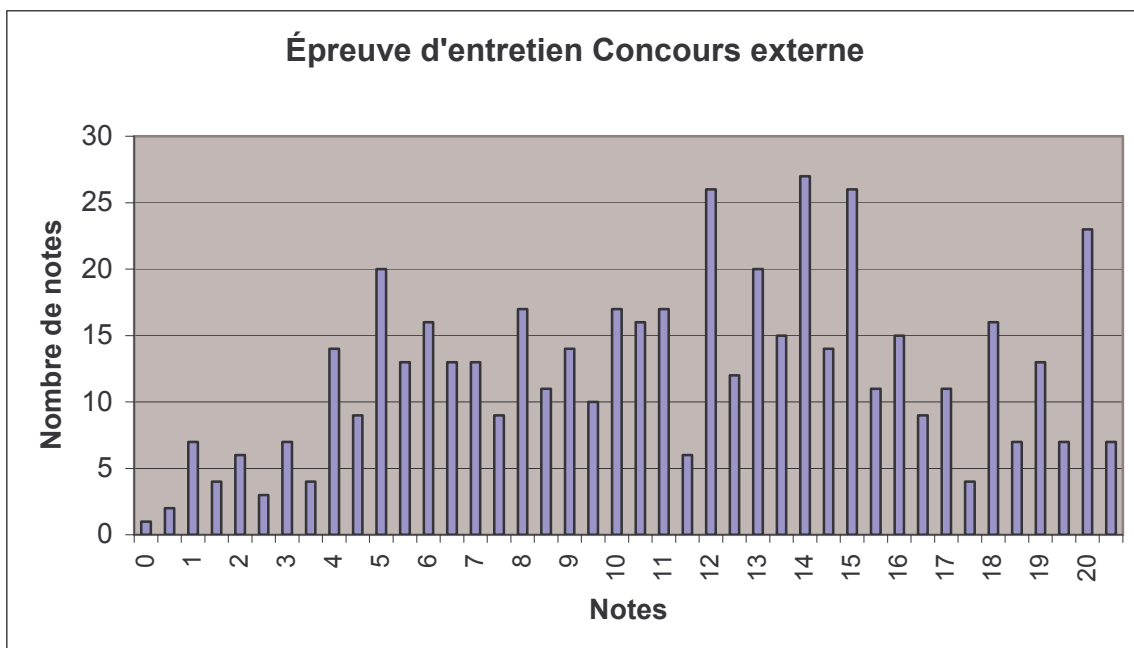
Rappel texte réglementaire :

« Au cours de l'entretien le candidat indique ce qu'il retire de sa pratique pour lui même et son enseignement. Il expose en particulier comment il peut transposer cette pratique dans son enseignement à l'école primaire en prenant en compte les liens avec les autres disciplines et le développement de l'enfant ».

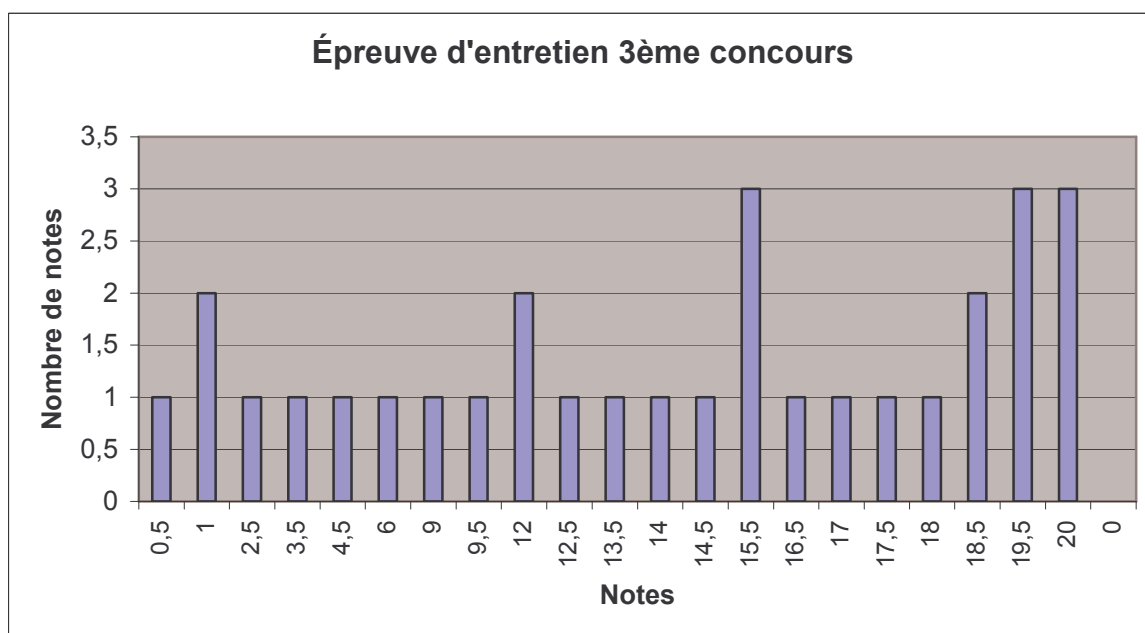
« Puis le candidat répond à des questions du jury destinées à élargir et approfondir sa réflexion qui porteront sur une autre activité physique de celle qu'il a choisie parmi les activités les plus pratiquées à l'école primaire ».

Deux grands principes d'équité ont animé le jury lors de cette session 2006.

- 1) Les candidats ont eu strictement le temps accordé par le texte (10 min) pour exposer ce qu'ils retirent de leur pratique pour eux même et leur enseignement
- 2) Les champs de questionnement lors de la deuxième partie ont été rigoureusement respectés.



CONCOURS EXTERNE	Filles	Garçons	Moyenne générale
Entretien EPS	11.38	10.81	11.27



3 ^{ème} CONCOURS	Filles	Garçons	Moyenne générale
Entretien EPS	14.25	9.18	12.9

Rappel : la moyenne de l'épreuve (dans un contexte différent) était de 11,19 en 2005.

Dans ses appréciations générales le jury remarque le souci de la préparation et de la prise en compte des attentes du texte.

L'académie de Dijon a pris l'option, cette année, d'accorder aux candidats la possibilité d'accompagner leur exposé de notes. Souvent, trop souvent, le jury s'est trouvé face à des candidats qui « récitaient » une préparation formelle. Le discours étant aseptisé, le relief personnel absent.

La transposition didactique à l'école primaire ne traduit pas l'analyse des obstacles rencontrés. Les effets en terme de fatigue, essoufflement, accélération du rythme cardiaque, récupération, n'ont que peu de projection sur les apprentissages éventuels.

La connaissance des programmes est généralement mise en évidence, cependant elle se traduit par une énumération qui ne permet pas de détecter la compréhension des rapports entre les APSA et les autres disciplines.

Un point apparaît poncif, celui des retours sur les caractéristiques physiques et psychologiques de l'enfant. La prise en compte de la motricité du développement cognitif des aspects liés à l'émotion au milieu sont cernés, c'est un appui d'importance.

Dans ses attentes le jury souligne l'importance de la réflexion personnelle et d'un partage de temps mettant en avant les problèmes liés à la transposition didactique. Souvent les apprentissages ont laissé les candidats dans la difficulté, c'est peut-être autour de cette notion qu'il faudrait approfondir la réflexion. Deux axes sont à prendre en compte : le premier en termes de procédures renvoie à l'organisation (module progressivité, temps d'acquisition etc....) mais aussi relations avec les autres disciplines ou point de convergence avec les objectifs plus larges, citoyenneté, santé, sécurité etc.... Le second en termes de processus peut-être une ouverture sur le parcours d'apprentissage de l'élève. Comment dans son développement l'enfant monte ses acquisitions, où se situent les obstacles. Nous ouvrons à cet instant le problème du temps d'acquisition, des entrées différentes, de la différenciation etc....

Le questionnement

Il a pour objet de permettre au candidat d'élargir et d'approfondir sa réflexion en prenant le support d'une autre APSA choisie parmi les activités les plus pratiquées à l'école primaire.

Le jury ne peut que constater un manque de connaissance des activités autres que celle qui a servi de support à l'exposé. Ce qui a été affirmé dans le premier temps est difficilement réinvesti dans un autre contexte.

Pour guider les candidats, le jury souligne les points suivants :

- Proposer et décrire de manière cohérente les principes généraux d'un module d'apprentissage dans les activités les plus pratiquées à l'école.
- Prendre appui sur les connaissances acquises en formation pour exprimer des choix personnels sur les thèmes de questionnement abordés par le jury.
- Savoir identifier, les apprentissages attendus dans la mise en œuvre d'activités, dans les différents champs des compétences spécifiques.
- Savoir illustrer dans différentes activités les compétences transversales de l'EPS.